

CONVERGENCES



agence régionale
de la Formation
tout au long de la vie
Poitou-Charentes

La publication de l'Observatoire Régional Emploi Formation

N° 39 - Novembre 2011

OREF POITOU-CHARENTES

Prospective 2020

Quels besoins en qualifications ?

avant propos

La prospective est une démarche. Elle se différencie en cela du champ sémantique constitué de termes aussi différents que perspective, tendance, anticipation, futurologie. Mais, quel que soit le terme choisi et énoncé, ils expriment tous la volonté de disposer d'informations quantitatives et qualitatives pour mieux éclairer les décisions.

Afin d'initier une démarche visant à estimer les besoins en qualification à moyen terme, l'ARFTLV et ses partenaires ont, en 2011, dans un premier temps réalisé un travail de projection quantitative puis, dans un second temps, mené des entretiens avec le terrain économique.

Si, à l'issue de ce premier travail, il est impossible de connaître précisément quels seront les besoins en qualification à 3, 5 ou 10 ans, ces travaux ont permis à la fois de valider les grandes tendances constatées et d'en percevoir les limites. Ils ont également permis de repérer trois grands principes.

- Toute démarche de prospective doit pouvoir s'appuyer sur des projections statistiques lisibles et accessibles. Pour s'outiller, la mission OREF de l'ARFTLV a choisi de mobiliser une méthode de calcul développée par l'ORFE de la région Centre.

- La connaissance du passé est un atout pour comprendre le présent. Le futur se construit en effet à partir du présent, à l'aune des éléments connus à ce jour sur les évolutions antérieures et sur les facteurs de changement prévus, prévisibles et possibles.

- Pour être appréciée, toute hypothèse doit être confrontée à la réalité du terrain. C'est dans ce but que des rencontres ont été organisées avec des observatoires de branche nationaux ou régionaux.

Outil mis à la disposition du partenariat, cette publication est construite afin de faciliter la réalisation d'un diagnostic partagé. C'est une amorce du travail que les acteurs locaux peuvent engager en confrontant les analyses statistiques proposées aux réalités locales. Ce travail complémentaire viendra enrichir les analyses, parfois les corriger, et surtout les mettre en perspective.

Ce document est téléchargeable depuis le site de l'ARFTLV (www.arftlv.org, Etudes et stat OREF). Toute utilisation des informations doit porter la mention « Extrait de Convergences, la publication de l'ARFTLV » et citer les sources de données.

Nos dernières publications :

- Convergences n° 38 : Les centres de la relation client à distance
- Convergences n° 37 : La mécatronique sur le territoire du Grand Angoulême
- Convergences n° 36 : Filière forêt bois



PRÉFET DE LA
RÉGION
POITOU-CHARENTES



UNION EUROPÉENNE



avec le FSE

Sommaire

Introduction	3
Partie 1 : Les principales mutations de l'emploi, de nouveaux besoins en qualification	4
Le progrès technique, un facteur majeur dans l'évolution de l'emploi et des besoins en qualification.	4
Vers la tertiarisation de l'emploi	5
Une fragmentation des formes d'emploi	5
Vers une économie mondialisée	6
Evolution de la consommation	9
Conclusion de la partie - L'intérêt d'une étude prospective	14
Partie 2 : Analyse structurelle-résiduelle	15
Présentation de la méthode	15
Application de la méthode sur la région Poitou-Charentes et les départements Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime	17
Conclusion de la partie	23
Partie 3 : Projection à l'horizon 2020	25
Choix des périodes	25
Panorama économique sur la période 2005-2007 (le scénario favorable)	26
Panorama économique sur la période 2007-2009 (le scénario défavorable)	29
Quelles évolutions en Poitou-Charentes ?	30
Projection à l'horizon 2020 – Analyse des résultats par secteur d'activité	31
Projection à l'horizon 2020 – Analyse des résultats par GFE (Groupe Formation Emploi)	39
Conclusion	42
Bibliographie	44
Webographie	45
Articles de presse	45
Annexes	46

Introduction

La fin de la décennie 2010 et le début de la décennie suivante seront marquées par une économie en constante mutation qui demande une adaptation permanente du marché du travail. Face aux restructurations de l'appareil productif dues aux modifications de la demande et aux innovations, les entreprises sont à la recherche de ressources humaines formées ou diplômées, mais elles rencontrent souvent des difficultés d'appariement. Il existe en effet des demandeurs d'emploi qui ne parviennent pas à trouver un emploi et des recruteurs qui veulent embaucher mais qui ne repèrent pas la main d'œuvre répondant à leurs besoins. Ce problème de non-compatibilité entre l'offre et la demande sur le marché du travail devient d'autant plus présent que les mutations économiques s'accélèrent.

Un des principaux objectifs des politiques publiques de l'emploi et de leurs interventions dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle consiste justement à faciliter et à aider cette adaptation de la main-d'œuvre aux changements économiques. Les acteurs régionaux sont donc particulièrement intéressés par l'anticipation des mutations économiques. La réflexion prospective devient alors indispensable dans le choix des actions possibles et donc un outil d'aide à la décision.

C'est dans ce sens qu'un travail de prospective sur les besoins en recrutement à l'horizon 2020 a été confié à l'Agence régionale de la formation tout au long de la vie (ARFTLV) Poitou-Charentes au titre de sa fonction Observatoire régional emploi formation (OREF).

Afin d'outiller sa démarche, l'OREF Poitou-Charentes a mobilisé les compétences présentes dans le réseau de l'Inter Carif Oref. Il se trouve qu'en 2009, l'observatoire emploi formation (ORFE) de la région Centre a mis en place un outil de l'exercice de prospective. L'intérêt n'est pas seulement d'estimer un niveau d'emploi à l'horizon 2020, mais surtout d'analyser l'impact des mutations économiques en termes d'emploi et de besoins en recrutement. Un outil simple, accessible pour tous est nécessaire ; comme Marie-Béatrice Rochard, Directrice de l'ORFE Centre le suggère, « en matière d'observation économique, il n'y a aucune vérité », il faut inventer des outils qui « permettent à chacun de s'exprimer et d'apporter son analyse sur les processus observés ». Cette méthode de calcul a été appliquée sur les données Poitou-Charentes.

Dans le contexte d'un avenir incertain où les variations conjoncturelles sont de plus en plus rapprochées et de plus fortes amplitudes, les projections à partir de la seule hypothèse centrale est insuffisante. Il est nécessaire d'analyser la réalisation de scénarios prospectifs distincts. Ainsi, durant la période de crise où les besoins sur le marché du travail se modifient, il existe un risque de déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi. L'objectif des projections est donc d'anticiper l'impact sur le marché du travail des créations d'emplois lors des périodes de croissance et des suppressions en périodes de crise. Ces informations peuvent constituer un appui à la prise de décisions. Cet « outil d'aide à la décision » est construit d'une façon simple pour permettre à tout acteur régional de « s'approprier non seulement les résultats des travaux de modélisation mais surtout la façon dont ils ont été obtenus pour analyser les mécanismes à l'œuvre sur lesquels ils peuvent influencer par leurs décisions ».

Avant de passer à une étude prospective des besoins en recrutement à l'horizon 2020, nous avons réalisé une étude sur l'évolution des différents secteurs de la région sous l'influence des dynamiques globales et locales spécifiques afin d'avoir un aperçu sur les dynamismes sectoriels régionaux. Ce sont les points qu'on abordera par la suite, mais il est pertinent, dans une première partie, de faire un zoom sur le processus de mutation de l'emploi de ces dernières années.

Partie 1

Les principales mutations de l'emploi, de nouveaux besoins en qualification

L'essor des nouvelles technologies a contribué à des modifications profondes de la société et parallèlement de l'emploi. Avec la « mécanisation » du travail a augmenté la capacité de produire plus avec moins de travail physique mais avec un besoin croissant en personnel qualifié, capable de gérer les nouveaux systèmes. En matière des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), l'offre de produits commerciaux précède et induit artificiellement la demande via la multimédia. Le cycle de vie des produits et des services a tendance à se raccourcir. On fait évoluer les produits pour suivre les goûts et les attentes des consommateurs.

Pour satisfaire les besoins des consommateurs et faire face à une concurrence accrue, les entreprises doivent innover. Les innovations peuvent être tant technologiques (nouveaux procédés ou nouveaux produits) que non technologiques (innovations marketing comme un nouveau site internet ou innovations organisationnelles comme l'organisation du travail et l'évolution des compétences). Les stratégies d'amélioration et de production « au plus juste » exigent une évolution du facteur « travail » utilisé.

Le progrès technique, un facteur majeur dans l'évolution de l'emploi et des besoins en qualification.

Le progrès technique est associé à un ensemble d'innovations, y compris organisationnelles, qui permettent d'améliorer la productivité, c'est-à-dire une augmentation de la production pour une quantité fixe de facteurs de production : le capital et le travail.

L'histoire du progrès technique est aussi vieille que l'humanité, mais la période de grandes innovations date depuis le XIXe siècle avec la révolution industrielle. Dès cette période on accuse le progrès technique de détruire des emplois. Est-ce vraiment le cas ?

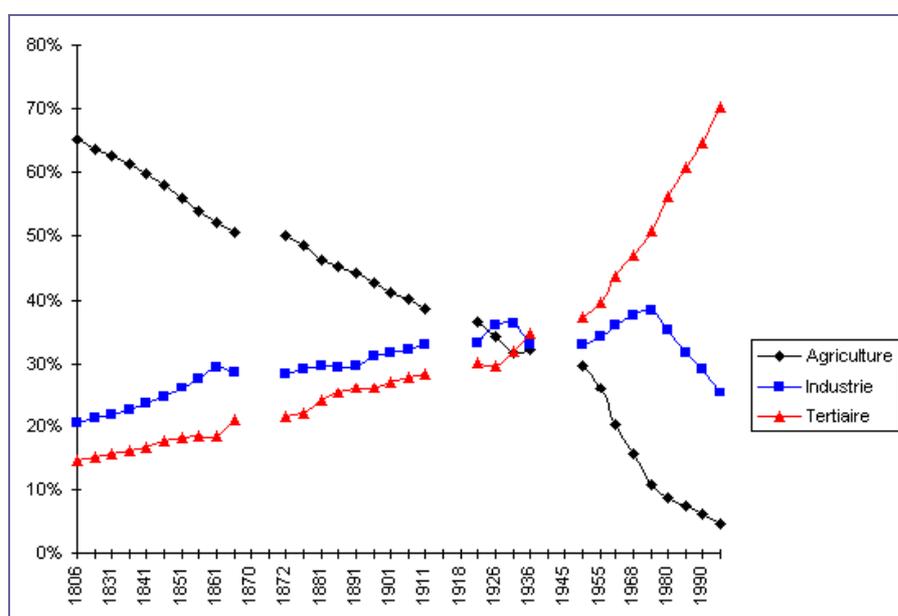
Le progrès technique qui se traduit par une modification de l'activité économique (essor de certains secteurs et déclin d'autres) et de l'emploi (changement de l'organisation du travail, changement des qualifications) conduit en cas d'accélération brutale à des délais d'ajustement et donc à un chômage transitoire d'inadaptation. Si, à court terme, le progrès technique entraîne du chômage, à long terme, il y aura compensation. A court terme le chômage s'explique par la substitution du facteur capital au facteur travail par les entreprises qui sont amenées à investir pour bénéficier du progrès technique. En modifiant la structure des qualifications et des métiers, l'évolution de la technologie crée du chômage lié au désajustement entre qualification des actifs et qualification des emplois (chômage technologique) mais aussi du chômage lié à la mobilité géographique de la population active (chômage frictionnel). A long terme, l'accroissement de la productivité peut aboutir à une baisse des prix, un accroissement de la demande et ainsi de la production et de l'emploi. Il est possible également que le progrès technique augmente les marges de profits des entreprises d'où plus d'investissement, plus de production et d'emploi. Il peut également déboucher sur une augmentation de salaires qui stimulera la consommation, la production et donc l'emploi. De plus, à long terme croît la capacité d'adaptation et la mobilité professionnelle ainsi que les efforts de formation tout au long de la vie active. Dans ce cas, le chômage touchera principalement les qualifications qui n'ont pas pu s'adapter aux mutations technologiques.

Si dans certains cas, le progrès technique tend à supprimer certains emplois (automatisation,...), à long terme c'est un facteur de croissance et il est favorable à la création de nouveaux emplois. Cet effet de modification d'emplois est développé par Joseph Schumpeter dans *Capitalisme, socialisme et démocratie* en 1942 sous le nom de « Destruction créatrice ». Son travail a servi d'appui pour les recherches de Pierre Cahuc et André Zylberberg qui reprennent l'idée de « destruction-crédation » d'emplois. Leur ouvrage *Le chômage, fatalité ou nécessité* prélude avec l'idée qu'en France, 10 000 emplois sont détruits chaque jour

mais que simultanément, autres 10 000 sont créés. Les destructions sont cause des innovations prometteuses d'une hausse de la productivité et qui exigent l'adaptation de la main d'œuvre. Au delà de la suppression de certains postes, phénomène souvent médiatisé comme dramatique, de nouveaux postes plus productifs sont créés ce qui croît la richesse collective et donc qui favorise la croissance.

Vers la tertiarisation de l'emploi

Une des conséquences du progrès technique appliqué au développement économique a touché principalement l'agriculture. La chimie des engrais et la mécanisation ont favorisé un saut de productivité, on peut désormais produire plus en moins de temps. L'accélération du développement industriel a précipité parallèlement la mutation de l'emploi. Ainsi, l'emploi tertiaire explose depuis la deuxième guerre mondiale et la population agricole s'effondre, ce que l'on peut observer sur le graphique suivant.



Source : Olivier Marchand et Claude Thélot, " Deux siècles de travail en France ", INSEE 1991, complété par les résultats des derniers recensements

En 1806, l'agriculture représente 65 % de la population active, l'industrie 20 % et les services 15 %. En 1996, l'agriculture emploie 4,50 % de la population active, l'industrie 25 % et les services 70 %.

Une fragmentation des formes d'emploi

Une évolution vers une fragmentation des formes d'emploi (temps partiel, durée déterminée, travail intérimaire ou indépendant) est caractéristique pour les années d'après la seconde guerre mondiale. Trois périodes décrivent cette évolution :

- Avant 1945, le travail est plutôt indépendant et salarié. Les professions comme artisans, paysans, professions libérales représentent une part importante des actifs ;
- Entre 1945 et 1970 avec la progression de l'industrialisation et la tertiarisation, on assiste à une construction de l'emploi typique : temps plein, durée indéterminée avec une carrière minimale assurée ;
- Depuis le milieu des années 1970, un ensemble de modifications économiques ont impacté la division et l'organisation du travail qui changent pour résister à une spécialisation et une tertiarisation grandissantes, ainsi qu'à des objectifs de flexibilité et de compétitivité.

Les entreprises sont confrontées à la diffusion des nouvelles technologies, montée des préoccupations liées aux clients et à la qualité des produits. Elles cherchent désormais des systèmes plus réactifs aux exigences imposées en transformant l'organisation de l'entreprise elle-même ainsi que la norme d'emploi typique. Deux logiques décrivent la transformation du travail : la logique de flexibilité interne à l'entreprise qui s'appuie sur la redéfinition de la place des salariés (réorganisation du travail, polyvalence, autonomisation) ; la logique de flexibilité numérique externe qui limite le contrat à une tâche déterminée. Les formes d'emploi temporaire comme l'intérim, le CDD, le temps partiel, se sont développées avec l'élaboration des protections du CDI dans les années 1970.

Le CDD est devenu un moyen de recrutement répandu et touche principalement les jeunes. Certains travaux contestent que le recours au CDD soit principalement cause de besoin de flexibilité productive des entreprises. Ce serait surtout la forte diminution des démissions des salariés liée à la hausse du chômage qui expliquerait le choix du CDD, afin d'assurer la stabilité du taux de sortie nécessaire à l'ajustement de l'emploi par les entrées.

L'intérim est une seconde forme de travail temporaire qui gère les ressources humaines à l'extérieur de l'entreprise.

Il faut souligner que même si le poids du CDI diminue dans l'emploi total, sa part reste représentative avec 87 % de l'emploi salarié en 2004 (source IRES).

Vers une économie mondialisée

La mondialisation se caractérise par une accélération des relations économiques et financières internationales. Ce processus est une autre conséquence de l'évolution des progrès technologiques ces dernières décennies (plus exactement les technologies de l'information et de la communication) ou encore une conséquence du développement du transport mondial par voies aériennes et maritimes, dont les coûts ont fortement baissé en facilitant les échanges. Ce mouvement a été amplifié dans les années 1980 avec les accords du GATT¹ qui ont contribué à la libéralisation des échanges en abaissant les tarifs douaniers.

Pour mieux comprendre l'histoire de la mondialisation, revenons sur la période des « Trente Glorieuses », de 1945 à 1975. Avec la fin de la 2nde Guerre Mondiale, la France est focalisée sur la reconstruction d'un pays en ruine ce qui va marquer le début d'une période de croissance exceptionnelle, une période de plein-emploi qui ne prendra fin qu'avec le premier choc pétrolier en 1974. C'est la période de l'instauration du fordisme. Le fordisme désigne un mode d'organisation du travail basé sur :

- 1) La standardisation du produit ;
- 2) La division horizontale et verticale du travail. La division verticale, initiée par Smith et étendue par Taylor et Ford, correspond à une décomposition du processus de production en multiples tâches partielles ayant comme objectif une plus grande efficacité. L'idée est que chaque ouvrier va accomplir une seule opération précise afin de tirer du travail tout le savoir-faire. La division horizontale du travail est un système qui fait appel à des compétences acquises de chacun et qu'on va développer au sein d'une même profession ou d'un même métier ;
- 3) La consommation de masse expliquée par une augmentation du pouvoir d'achat des ouvriers rendue possible grâce à des gains de productivité.

La structure des firmes dans les années 1950 est celle d'une firme primaire qui adopte une stratégie d'approvisionnement. Brièvement, l'entreprise va investir là où la matière première (minerais de fer, bauxite, etc.) se trouve. Dans les années 1960 les firmes multinationales se développent. Elles vont adopter une stratégie d'implantation des filiales relais à l'étranger pour répondre à une demande locale.

A partir de 1970, des changements vont mettre fin au fordisme : évolution de la consommation, intensification de la concurrence, développement de l'innovation, évolution du système financier. Les

¹ General Agreement on Tariffs and Trade, le GATT est un accord multilatéral de libre-échange ayant comme objectif une baisse des prix pour les consommateurs, une utilisation plus efficace des facteurs de production, un soutien de l'emploi dans les secteurs où chaque pays détient l'avantage relatif.

débouchés deviennent instables, l'incertitude pèse de plus en plus sur les entreprises qui doivent rationaliser leur coût de production. La firme multinationale apparaît alors, qui fait appel à une division internationale du processus productif par l'installation des filiales ateliers. A partir de 1980-1990 on parle des firmes globales qui ont surtout une stratégie de flexibilité.

Dans le contexte de globalisation, les ressources humaines sont devenues un élément de compétitivité. Le coût, la qualité du travail, les compétences, la flexibilité, la polyvalence et la créativité sont nécessairement pris en compte.

Quelles implications sur l'emploi ?

La mondialisation est un phénomène qui préoccupe les citoyens français. Voir une usine qui ferme en France pour être délocalisée ailleurs, bouleverse lorsque des centaines de salariés perdent leur emploi. Cependant, il faut noter la création discrète d'emplois imputable à la mondialisation: des entreprises qui, par exemple, augmentent leur production pour faire face à une explosion de la demande mondiale ou d'autres qui tirant partie des marges réalisées sur une diminution de leurs coûts de production, développent leur activité.

Le travail de Lionel FONTAGNÉ (professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et à l'Ecole d'Economie de Paris, ex-directeur du CEPII *Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales*) et Farid TOUBAL (chercheur associé au CEPII) ont réalisé un travail sur le rôle des investissements directs étrangers, entrants et sortants, dans la dynamique des entreprises et leurs performances en termes d'activité, d'emplois et d'exportations.

Sur ce sujet, l'idée souvent admise, mais rarement testée empiriquement, est qu'une entreprise française qui investit à l'étranger va réduire son activité en France et donc à la fois l'emploi en France. Les mesures faites montrent que rien ne prouve ce concept, voir au contraire, il semble que les entreprises françaises qui font recours à l'internationalisation se caractérisent par une activité et des emplois plus dynamiques que celles qui ne le font pas. De plus, ils concluent que les activités des entreprises françaises sont positivement corrélées avec l'emploi en France, d'autant plus qu'elles sont implantées dans des pays à haut revenu ou à revenu intermédiaire. Il convient à remarquer que les études ont été réalisées lorsque les entreprises ont fait le choix d'une internationalisation dans des pays à revenus élevés et que les résultats risquent de s'affaiblir lorsque les pays d'accueil sont celles à faibles revenus.

Au total la globalisation est positive pour tous les pays participant à ce jeu mais elle engendre des pertes pour les entreprises qui ne sont pas adaptées à l'intensification de la concurrence et pour les salariés qui perdent leur emploi et rencontrent des difficultés à trouver un autre à cause des problèmes de mobilité spatiale et professionnelle.

Les emplois délocalisés vont varier d'un secteur à l'autre. Le tableau suivant retrace les emplois délocalisés vers les pays développés et à bas salaires selon les secteurs d'activité.

Emplois délocalisés par secteur

Secteur	Emploi industriel		Emplois délocalisés, moyenne annuelle 1995-2001				Principales destinations des délocalisations
			En % de l'emploi de 1994		En % des «fortes» réductions d'effectifs		
	En 1994	Variation annuelle moyenne en %	Vers les pays développés	Vers les pays à bas salaires	Vers les pays développés	Vers les pays à bas salaires	
C1 : Habillement, cuir	197	- 5,8	0,1	0,7	1	14	Maroc, Tunisie, Vietnam, Chine
F2 : Industrie textile	140	- 3,2	0,1	0,3	4	8	Roumanie, Chine, Italie, Mexique
E3 : Industries des équipements électriques et électroniques	265	- 1,0	0,3	0,3	9	10	Chine, République tchèque, États-Unis
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	151	- 0,9	0,6	0,0	20	1	Suisse, États-Unis, Allemagne, Irlande
F1 : Industries des produits minéraux	186	- 0,9	0,2	0,1	7	4	Italie, Venezuela, Belgique
C2 : Edition, imprimerie, reproduction	222	- 0,9	0,1	0,0	2	0	Italie
F3 : Industries du bois et du papier	183	- 0,5	0,1	0,1	3	4	Indonésie, Brésil, Finlande
C4 : Industries des équipements du foyer	223	- 0,4	0,1	0,5	1	14	Chine, Pologne
E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	134	- 0,3	0,4	0,0	28	1	États-Unis, Allemagne
D0 : Industrie automobile	286	0,2	0,2	0,0	21	1	Espagne
E2 : Industries des équipements mécaniques	422	0,7	0,1	0,1	4	2	Italie, Turquie, Royaume Uni, Chine
F5 : Métallurgie et transformation des métaux	432	0,7	0,1	0,1	5	6	Belgique, Brésil
F4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	354	0,9	0,2	0,1	8	6	Inde, Espagne, Pays-Bas
B0 : Industries agricoles et alimentaires	569	0,9	0,2	0,1	5	2	Allemagne, Pays Bas, Espagne, Belgique
F6 : Industries des composants électriques et électroniques	170	2,6	0,4	0,3	16	11	Italie, Espagne, Chine, Maroc
TOTAL	3 934	- 0,1	0,2	0,2	6	6	

Source : INSEE, Rapport sur les comptes de la Nation de 2005, L'économie française, Comptes et dossiers 2006

Lecture

En 1994, le secteur « habillement, cuir » employait 197 000 salariés en France. Entre 1994 et 2001, cet effectif a diminué chaque année, en moyenne, de 5,8 %. Entre ces deux dates, environ 0,1 % des emplois auraient été délocalisés chaque année vers des pays développés, tandis que 0,7 % l'auraient été vers des pays à bas salaires. Ces présomptions de délocalisation représentent respectivement 1 % et 14 % des emplois détruits lors des fortes réductions d'effectifs dans l'habillement-cuir.

Dans les secteurs employant une main d'œuvre peu qualifiée comme l'habillement-cuir et le textile, les délocalisations sont effectuées le plus fréquemment vers des pays à bas salaires. Cependant, les délocalisations sont nombreuses dans des secteurs de plus haute technologie comme l'industrie des équipements du foyer, l'électronique. Cela s'explique par les différentes phases de production au sein des secteurs d'activité. Par conséquent, les activités à forte valeur ajoutée comme la recherche et développement peuvent restées dans les pays développés et les activités de confection, à plus faible valeur ajoutée, sont plutôt délocalisées dans les pays à bas salaires.

On a tendance dans les médias à surévaluer le poids des délocalisations vers les pays à bas salaires dans la perte d'emplois. Pourtant, parmi les emplois délocalisés un peu moins de la moitié le sont à destination des pays à bas salaires, soit 6 400 emplois délocalisés par an ou une fermeture d'établissement industriel sur 280 ou encore, moins d'un travail détruit sur vingt (Source : INSEE, Comptes et dossiers 2006). Les pays développés (principalement les Etats-Unis et les voisins de la France) représentent la majorité des destinations de délocalisations, soit 53 % des emplois. Les délocalisations se font plutôt dans une logique de restructuration des groupes multinationaux (automobile, aéronautique, pharmacie, électronique) au sein des pays développés et moins pour la recherche de moindres coûts de production.

Aussi, l'emploi délocalisé ne signifie pas nécessairement licenciement. La délocalisation peut avoir un effet négatif dans le bassin où l'établissement délocalisé est situé mais serait compensé par la création d'emplois dans un autre site. Certaines délocalisations peuvent par exemple s'effectuer vers la France ou encore il peut y avoir des gains des parts de marché qui permettraient d'augmenter l'effectif dans l'établissement conservé en France.

La suppression d'emplois en France serait une conséquence peu significative des délocalisations. Selon une étude d'estimation entre 1995 et 2001, les délocalisations représentent 12 % des « fortes » réductions d'effectifs dans le secteur industriel. Elles vont toucher le personnel qualifié s'il y a délocalisations vers des pays développés, et peu qualifié si les délocalisations ont lieu vers les pays en développement. Ces réductions varient d'une zone géographique à l'autre.

Evolution de la consommation

Selon que s'accroît ou s'affaiblit la demande dans un secteur économique, les emplois se créent ou, au contraire, disparaissent. La consommation est alors valorisée comme un instrument pour préserver l'emploi en maintenant ou en relançant la demande. Dans ce contexte, qu'est-ce qui détermine la consommation ? C'est le sujet que nous allons traiter dans ce paragraphe en évoquant également les tendances évolutives sur les dernières décennies.

Les nouveaux comportements de consommation impactent en partie l'évolution des formes de la concurrence. Une des mesures à mettre en place afin de rester compétitif est l'innovation qui permettrait à l'entreprise de dynamiser l'offre en améliorant les produits existants ou en créant de nouveaux produits. L'innovation permet ainsi de bénéficier d'un monopole pour un temps limité, délais nécessaires à l'imitation par les concurrents. Face au raccourcissement des délais d'imitation, la capacité d'innovation permanente est requise. Or, l'innovation est à l'origine d'une économie fondée sur la connaissance, dans laquelle les savoirs et les compétences sont des facteurs d'une production compétitive. Dès lors, sont justifiées les transformations de l'organisation interne des entreprises qui s'intéressent d'avantage aux compétences pour produire les innovations.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les trente glorieuses ont constitué une période d'une croissance exceptionnelle et du développement du fordisme caractérisé par une production et une consommation de masse. Mais l'organisation taylorienne du travail dans les entreprises verticalement intégrées est devenue insuffisante pour alimenter une dynamique des gains de productivité soutenue. L'offre de produits standardisés et souvent d'une qualité médiocre ne semblait plus répondre à une demande dont les besoins de base étaient satisfaits et par conséquent, la croissance fordienne s'est épuisée. De plus, l'évolution du processus concurrentiel a poussé d'avantage les entreprises à chercher les moyens pour s'opposer aux conséquences que ces évolutions peuvent avoir sur leur rentabilité. Il existe des entreprises qui arrivent à faire face à la concurrence en s'adaptant aux nouvelles exigences des consommateurs, les autres se voient obligées de se retirer du marché en laissant place à des industries plus innovatrices. Le processus de fermeture et d'ouverture d'entreprises, mais aussi le processus d'adaptation aux changements

du comportement des consommateurs engendrent la suppression de certains postes et la création d'autres. Cela renvoie à l'idée de « destruction- création » d'emplois qui vient d'être présentée et selon laquelle les économistes Pierre Cahuc et André Zylberbeg affirment qu'en France 10 000 emplois sont détruits chaque jour mais que simultanément 10 000 autres sont créés. Dans le sens où la consommation est importante au maintien de l'activité et donc de la préservation de l'emploi, il convient d'analyser cette composante.

La consommation désigne tout ce qui vise à satisfaire les divers besoins des ménages. Il peut s'agir de biens ou de services, marchands ou non marchands, privés ou publics. Plusieurs facteurs ont déterminé l'évolution des consommations dans le passé et continuent d'influencer encore. Certains facteurs jouent directement sur la demande des ménages, d'autres influencent celle-ci via l'offre que l'appareil productif propose :

Les facteurs économiques

Les principaux déterminants de l'évolution de la demande sont intégrés dans la catégorie des facteurs économiques : les revenus des ménages et pour certains postes les dépenses consacrées par les collectivités publiques au financement des services collectifs. Ces déterminants sont exprimés en pouvoir d'achat, plus ou moins corrigé par l'évolution de l'épargne et du crédit. Selon l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le pouvoir d'achat est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec une unité de salaire et dont l'évolution est liée à celle des salaires et des prix. Par suite nous pouvons définir la notion de l'élasticité de la consommation par rapport au revenu et par rapport aux prix.

L'élasticité de la demande par rapport au revenu mesure l'impact de la variation du revenu sur la demande d'un bien particulier. C'est le rapport entre le pourcentage de variation de la demande d'un bien et le pourcentage de variation du revenu. Une élasticité-revenu négative signifie que, lorsque le revenu disponible augmente, la consommation du produit concerné diminue. Il s'agit des *biens inférieurs* auxquels les consommateurs préfèrent substituer de nouveaux biens lorsque leur revenu le permet, comme par exemple certains produits alimentaires tels le pain ou les pommes de terre. Quand l'élasticité-revenu est comprise entre 0 et 1, la consommation du bien concerné augmente mais moins fortement que le revenu. Ce sont des *biens normaux* tels que la nourriture dans son ensemble et les biens de première nécessité. Enfin, une élasticité supérieure à 1 indique que lorsque le revenu disponible augmente, la consommation augmente plus que proportionnellement au revenu. Les biens dont l'élasticité-revenu est supérieure à 1 sont des biens supérieurs tels que les produits de luxe, services de santé, loisirs. Le tableau ci-dessous retrace les élasticités-revenu des différents postes de consommation :

Elasticités-revenu des différents postes de consommation

Poste	Modèle stratifié (intra)			Modèle non linéaire (1994)
	Revenu	Consommation	Consommation instrumentée	Revenu
Alimentaire	0,26	0,44	0,48	0,27
Habillement	0,80	1,26	1,44	0,78
Logement	0,27	0,45	0,54	0,21
Équipement	0,77	1,21	1,40	0,78
Santé	0,48	1,04	0,89	0,52
Transports	0,91	1,51	1,61	0,67
Loisirs	0,84	1,29	1,52	0,73
Services	1,17	1,68	2,14	0,96

Source : enquêtes Budget de Famille, 1979, 1984, 1989 et 1994, Insee

Lecture

Les colonnes 2 à 4 représentent les élasticités longitudinales dans les différents biens selon le revenu, la consommation totale ou la consommation instrumentée au moyen du revenu pour tenir compte de l'endogénéité. La dernière colonne retrace l'élasticité par rapport au seul revenu, en coupe en 1994, calculée au moyen d'un modèle non linéaire, de la forme $y = \exp(Xb) + u$. Les Student de ces coefficients sont largement supérieurs à 2.

Dans ce tableau, l'élasticité est calculée par rapport au revenu mais aussi par rapport à la consommation (la dépense), ce qui permet de corriger les effets d'épargne.

L'évolution de la consommation d'un produit ne dépend pas seulement de la sensibilité de celui-ci à l'évolution du revenu, mais aussi de l'évolution du prix. L'élasticité-prix est le rapport entre la variation relative de la demande d'un bien et la variation relative du prix de ce bien. Généralement ce rapport est négatif car lorsque le prix d'un bien augmente, sa quantité demandée diminue et inversement.

Néanmoins, des cas particuliers existent :

Une élasticité nulle signifie que la demande reste inchangée quelle que soit la variation du prix. C'est principalement le cas des produits de première nécessité auxquels peu de produits de substitution existent. Cependant, une élasticité nulle à court terme peut changer à long terme suite à la recherche par le consommateur des substituts (exemple du prix du pétrole et des énergies de substitution à long terme).

Une élasticité positive traduit que la demande augmente avec le prix. Deux biens sont concernés par ce constat : le bien Giffen et le bien Veblen. Le bien Giffen est un bien de première nécessité (comme le pain) qui réduit fortement le pouvoir d'achat des ménages lorsque son prix augmente. Pour équilibrer leur budget, les ménages renoncent à la consommation d'autres biens de substitution plus coûteux (comme la viande) pour concentrer leur dépense sur le premier produit (le pain). Le bien Veblen est un bien de luxe que lorsqu'il n'est pas assez cher sa demande est faible car il ne reflète pas son positionnement haut de gamme nécessaire à « l'effet de démonstration ».

Une forte élasticité suggère qu'une petite variation du prix entraîne une forte variation de la demande (exemple des produits de mode dont les ventes augmentent en période de croissance et s'effondrent en période de crise).

Concernant la sensibilité de la consommation à l'évolution des prix, nous pouvons évoquer qu'au cours des dernières décennies le progrès technique a favorisé la baisse des prix relatifs de certains produits comme les équipements électroménagers, ce qui a stimulé la demande.

Les facteurs démographiques

Les facteurs démographiques impactent la demande à deux niveaux : au niveau des individus et au niveau des ménages. La distinction des deux niveaux est nécessaire dans la mesure où certaines composantes de la consommation sont parfaitement individualisées (alimentation, habillement, santé, éducation) et d'autres sont destinées à plusieurs individus appartenant à un même ménage (meubles, équipements ménagers).

Au niveau des individus, la démographie agit sur la consommation par l'évolution du nombre de la population et par la composition de cette population (genre et âge). Ainsi, l'évolution de la population totale détermine le montant de la demande globale mais la composition de la population influe le contenu de cette demande et l'évolution des produits. Un sujet actuel concernant la démographie en France est le vieillissement de la population. Quels effets cela implique-t-il sur la consommation ?

Une augmentation du nombre des personnes âgées, à pouvoir d'achat individuel égal, entraîne tout d'abord une augmentation de la demande de soins médicaux. L'accroissement du nombre de personnes du 3^{ème} âge, surtout des jeunes retraités, favorise les dépenses dans les travaux d'entretien et de réparation de logement, vacances, soins de coiffure et de beauté, les achats de revues, journaux, magazines, les dépenses pour animaux de compagnie... Ces besoins s'atténuent avec le passage du 3^{ème} âge au 4^{ème} au profit de dépenses de santé, de services hospitaliers et de soins à domicile. Au contraire, le vieillissement de la population se traduit par une baisse des achats d'habillement, de voitures, d'appareils ménagers (sauf ceux de chauffage et de cuisine), etc. D'autres postes de consommation restent plutôt stables avec le passage en retraite : le logement qui se stabilise généralement à l'âge adulte et l'alimentation à l'exception de quelques spécificités internes à ce poste budgétaire.

Au niveau des ménages, le nombre de personnes et la composition de ceux-ci (nombre et âge des membres) influent les besoins de la demande. Au cours des dernières décennies la structure familiale des ménages a évolué en transformant les comportements. Avec l'accroissement des divorces et la diminution du taux de nuptialité, le nombre de ménages a progressé au sens statistique du terme (ensemble des personnes qui

occupent un même logement), les couples de célibataires sont devenus plus nombreux, ainsi que les familles monoparentales et les couples sans enfants. Le tableau ci-après affiche l'évolution de la composition et du nombre des ménages.

Structure familiale des ménages

Structure familiale	1968	1975	1982	1990	1999
Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,5
Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,5
Famille monoparentale	2,9	3,0	3,6	6,6	7,4
Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,7	24,8
Couple avec enfant	36,0	36,5	36,1	36,4	31,5
Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	6,1	5,3
Nombre de ménages (millions)	15,8	17,7	19,6	21,5	23,8

Champ : France métropolitaine
Source : Insee, Recensements de la population.

Quelles incidences sur la consommation peuvent avoir les transformations de la structure familiale ?

L'augmentation du nombre de personnes seules oblige à adapter les biens à des besoins plus restreints, notamment dans le cas du logement. Cependant, une tendance inverse est constatée chez les personnes seules comme pour l'ensemble de ménages, à accroître la surface habitable des logements. Les autres composantes de la consommation des personnes seules (notamment des jeunes et des adultes) qui se développent avec l'accroissement du nombre de cette catégorie d'individus sont : les dépenses élevées de vacances, de sorties aux spectacles et restaurants, d'équipement audiovisuel, de transport en commun. Inversement, sont relativement faibles les dépenses en achats de voitures, de meubles, d'appareils ménagers, de journaux et magazines, le besoin de souscrire des contrats d'assurance...

L'évolution de la consommation des familles avec enfants dépend en partie des politiques publiques en matière de prestations familiales et du développement du travail professionnel des femmes. Le premier besoin de ces familles est l'éducation qui dépend encore des moyens que les pouvoirs publics y affectent. Nous pouvons également énumérer les appareils ménagers, les dépenses d'entretien, d'aménagement, de réparation. Elles diminuent en revanche leurs achats de voitures, de loisirs, de repas au restaurant, de santé dans la limite du minimum remboursé par la sécurité sociale...

Les composantes de l'évolution de l'offre

Il s'agit ici des facteurs de la demande qui tiennent aux conditions de l'offre de biens et de services. Nous pouvons énumérer l'innovation en tant que créatrice de nouveaux produits, la durée de vie des biens, les techniques de production et enfin l'offre de biens et de services collectifs.

L'innovation est un facteur évident dans l'évolution de la demande des ménages. Souvent elle répond à un besoin plus ou moins ressenti, mais parfois elle crée le besoin. La diffusion d'un nouveau produit suscite l'achat en masse de ce dernier. Nous pouvons évoquer l'exemple du réfrigérateur, du lave-linge et lave-vaisselle, du téléviseur « noir et blanc » et du téléviseur « couleur », de l'automobile et du téléphone. Ce sont des produits qui lors de l'apparition sur le marché étaient consommés par les ménages les plus aisés financièrement, puis par une sorte de « contagion de catégorie » sont devenus accessibles aux ménages les moins favorisés. Il a été constaté également que la diffusion d'un nouvel équipement s'achève par une certaine saturation qui peut être « gommée » (à court ou moyen terme) en rajoutant de la valeur au produit. Ce fut le cas du passage du téléviseur « noir et blanc » au téléviseur « couleur ». Cela amène à réfléchir sur ce que l'on s'attend par « produit nouveau » ? S'agit-il d'un produit qui remplit une fonction jusqu'à lors non remplie ? Si le téléviseur a été un produit nouveau, peut-on dire autant du téléviseur « couleur » ? Une chose est certaine, souvent de simples améliorations techniques constituent des avancées

à l'origine de l'accélération du rythme de remplacement des articles qu'elles touchent. Au total, ces améliorations s'ajoutent les unes aux autres en constituant le progrès des conditions de vie des ménages.

D'autres aspects importants de l'évolution de la demande des ménages sont à énumérer. D'abord, la recherche croissante d'une meilleure qualité des produits qui est souvent associée à une durabilité plus longue. Cependant, le besoin de durabilité est contrarié par la crainte d'une obsolescence rapide. Le conflit entre besoin de solidité et « d'être à la mode » est intensifié par la publicité qui influence en partie la consommation.

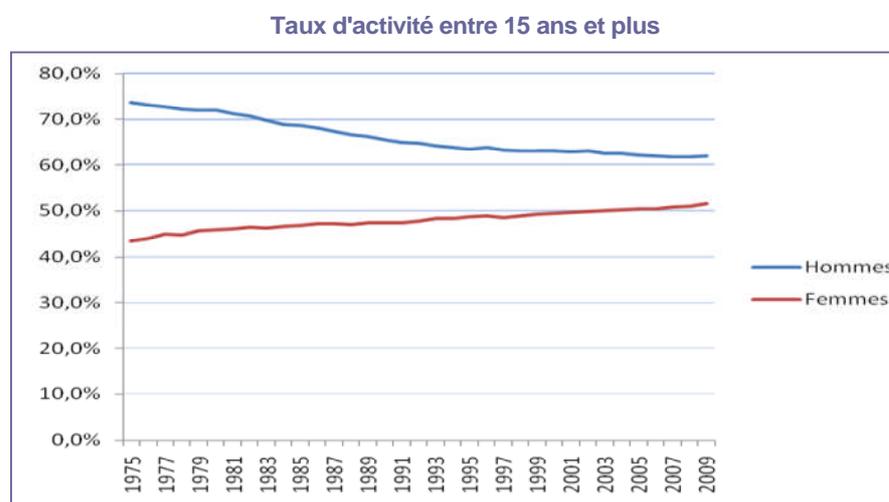
L'évolution de la structure de l'appareil de distribution est une autre composante de l'offre qui agit sur le comportement des ménages en tant que consommateurs. L'implantation d'hypermarchés et de supermarchés tend à augmenter les quantités achetées par la pratique des prix nettement inférieurs en moyenne à ceux des autres magasins.

Finalement, l'offre de biens et services collectifs est une condition essentielle de l'expression de la demande car la prise de conscience du besoin naît parfois de la possibilité nouvelle de le satisfaire : gratuité ou non de l'usage des biens ou de services concernées, parcs de loisirs, infrastructures et installations sportives, autoroutes... Les biens et les services collectifs peuvent être produits tant par le secteur public que privé et sociatif, mais le financement public y joue un rôle important.

Les facteurs socio-économiques : la population active

La place qu'un individu occupe dans la société ne détermine pas seulement le niveau du revenu qui impacte directement la consommation, mais aussi certaines obligations ou contraintes, certains goûts, choix et besoins qui jouent un rôle non négligeable dans l'évolution de la demande. Parmi ces facteurs socio-économiques, deux ont occupé une place majeure dans l'évolution de la consommation : le développement du travail professionnel féminin et l'accroissement de la qualification.

Dans le graphique ci-dessous est représentée la progression de l'activité féminine, phénomène qui continue de persister et à nos jours.



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre)
Source : Insee, enquêtes Emploi, données corrigées de la rupture de série 2002

Le taux de l'activité féminine se rapproche de celui des hommes. Nous n'allons pas évoquer ici les problèmes liés au chômage qui touche d'avantage les femmes ou le fait que le développement de l'emploi féminin s'est fait en grande partie sous forme de contrat à temps partiel. En revanche, nous allons mettre en avant l'idée que ce phénomène s'est traduit par une déformation de l'échelle des revenus des ménages qui a tendance à progresser plus vite pour les ménages composés de deux actifs que le revenu moyen individuel. Outre l'effet stimulant le volume global de la consommation, l'accroissement du taux d'activité professionnelle des femmes se traduit par des changements de la nature des produits consommés : en alimentation, le recours accru à des produits « tout prêts » ; demande plus soutenue en appareils électroménagers ; repas plus fréquents aux restaurants ; demande de garde d'enfants ; vacances et voyages plus fréquents...

L'élévation des qualifications est une autre composante majeure d'ordre socio-économique. Cette évolution implique nécessairement des conséquences sur les consommateurs. Les disparités entre les cadres supérieures et les ouvriers sont liées principalement à la différence du revenu disponible mais aussi à des différences de nature socioculturelle que nous analyserons par la suite.

Les facteurs socioculturels

Il est pertinent d'intégrer les facteurs socioculturels à l'évolution des consommations. En effet, c'est un facteur qui est lié plus ou moins aux autres facteurs de la demande des ménages que nous avons évoqué.

La formation reçue et le milieu culturel engendre une différenciation des besoins qui ne dépend pas du revenu même si ce dernier facilite l'expression des besoins en consommation. Le souci de se distinguer et de s'exprimer se reflète dans les domaines les plus divers : la manière de recevoir (meubles, décoration du logement, objets d'art...), les vêtements et les accessoires, les soins corporels, le choix des voitures, les lieux de vacances... Avec l'accroissement du niveau culturel et de la proportion des cadres s'intensifie la demande des produits de plus en plus diversifiés. Les médias et la télévision, mais aussi les simples contacts dans la vie quotidienne jouent comme un phénomène de contagion qui transforme la demande à l'échelle globale. Les préoccupations écologiques ont également un impact sur le comportement d'achat des ménages (produits biologiques, des vêtements en laine ou en coton de préférence aux textiles synthétiques, mobilier en bois naturel...). Le souci du corps se traduit par une consommation accrue de soins de santé, amélioration du confort sanitaire des logements, développement des soins d'hygiène et de beauté, choix des produits alimentaires... Le désir de « simplifier la vie » en passant moins de temps à des tâches ménagères stimule la consommation de certains produits : nourriture industrielle prête à l'emploi, four à micro-ondes...

Conclusion de la partie - L'intérêt d'une étude prospective

En évoquant les étapes primordiales de la transformation économique, un constat commun synthétise les conséquences que cela implique sur les besoins en qualification. Premièrement nous retrouvons une restructuration qualitative de l'emploi : des tâches plus complexes, plus subtiles, plus qualitatives que requiert une économie moderne confrontée au progrès technique et à la concurrence internationale. Deuxièmement nous constatons une restructuration quantitative : baisse de l'effectif salarié dans les secteurs en déclin et une augmentation dans les secteurs en croissance.

Dans une économie où les créations et les destructions d'emplois se produisent, il est nécessaire d'adapter et de former la main-d'œuvre à un environnement en perpétuelle évolution. Dans ce contexte, la question de la prospective au niveau régional s'impose. L'OREF de Poitou-Charentes a été sollicité pour réaliser une étude prospective des besoins en recrutement à l'horizon 2020 en mobilisant le modèle de projection proposé par l'Observatoire régional formation emploi – Pôle du GIP Alfa Centre. Ce modèle permet une réflexion prospective autour d'une tendance de long terme, mais vue que les évolutions ne s'opèrent pas nécessairement de façon linéaire, il est important de prendre en compte les aléas conjoncturels. Par conséquent nous retrouvons trois hypothèses de travail : tendancielle ou de long terme, favorable et défavorable.

Il faut noter qu'une économie globalement défavorable ne signifie pas nécessairement un très faible taux de croissance de l'emploi pour tous les secteurs d'activité, et inversement. Alors, comment apprécier les dynamismes sectoriels dans la région? Quels impacts ont les dynamiques globales sur l'emploi en Poitou-Charentes? L'analyse structurelle-résiduelle est une méthodologie qui permet d'avoir un aperçu sur l'évolution des différents secteurs d'activité au niveau régional et qui permet de comprendre l'influence des dynamiques globales et locales sur la région. La partie suivante est consacrée à une étude des dynamismes sectoriels sur la période 1999-2006 qui nous permettra d'apporter des éléments explicatifs à la croissance de l'emploi en Poitou-Charentes.

Partie 2

Analyse structurelle-résiduelle

Les phénomènes de croissance et de récession économiques au niveau national s'enchainent et créent une série de facteurs qui vont impacter les dynamismes sectoriels régionaux. Mais tous les secteurs ne sont pas touchés avec la même intensité et/ou à un même rythme dans la région qu'au niveau national par les dynamiques globales. Certains secteurs peuvent enregistrer une croissance localement, alors qu'un déclin est enregistré dans le pays. Le phénomène inverse est également possible. Cela s'explique par des dynamiques spécifiques locales.

Une méthodologie a été mise en place afin de déterminer l'impact des dynamiques globales d'un côté et des dynamiques spécifiques locales de l'autre, sur la croissance du territoire étudié. Il s'agit de l'analyse structurelle-résiduelle.

Dans ce travail on va s'intéresser à la région Poitou-Charentes et à ses quatre départements afin d'observer comment les contextes global (national) et local déterminent l'évolution de l'emploi dans la région sur la période 1999 à 2006.

Les données nécessaires pour la mise en place de la méthode sont simplement les effectifs salariés estimés pour l'année 1999 et 2006 en France métropolitaine, en Poitou-Charentes et dans les départements de la Vienne, Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres. (Source utilisée : INSEE).

Pour mieux comprendre le raisonnement de l'ASR (Analyse Structurelle-Résiduelle), une présentation de la méthode est nécessaire dans un premier temps. Ensuite, dans une deuxième partie, nous analyserons les résultats.

Présentation de la méthode

L'analyse structurelle-résiduelle (ASR) est une méthodologie qui permet d'observer l'influence des dynamiques sectorielles globales et locales sur la croissance régionale. On part de l'idée, présentée dans le travail « Analyse statistique du tissu économique local : éléments de méthodologie » d'Olivier Bouba-Olga et Pascal Chauchefoin, que « la croissance d'une région est imputable pour partie aux dynamiques sectorielles globales (...) et pour partie aux dynamiques régionales spécifiques.

L'ASR décompose statistiquement la croissance régionale en deux composantes : **composante structurelle** correspondant à l'effet de la structure économique et **composante résiduelle** correspondant à une croissance non expliquée par la composante structurelle.

Leurs interprétations s'établissent par le calcul de trois écarts :

L'écart structurel décrit l'effet des dynamiques globales sur l'emploi régional². On peut évaluer leurs influences sur le Poitou-Charentes et sur ses quatre départements afin de prendre en compte l'effet de la concentration des activités dans des zones spécifiques.

² On parle d'une région dans le sens d'une zone géographique. Il peut s'agir d'un pays, d'une région comme une collectivité territoriale, d'un département, etc. Dans ce travail on s'intéresse à la région Poitou-Charentes et aux quatre départements qui la constituent.

Calcul

Pour le calculer, il faut établir le taux de croissance de l'emploi régional qu'on enregistrerait si tous les secteurs se comportaient comme au niveau global. Il s'agit du taux de croissance théorique. La différence entre le taux de croissance théorique régional et le taux de croissance global donne l'écart structurel. Chaque secteur peut contribuer positivement ou négativement à l'écart structurel. La somme de ces contributions, participant à la baisse et à la hausse de l'écart, donne en fait l'écart structurel.

Interprétation

Un écart structurel positif révèle que la région est plus spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en croissance et/ou moins que la moyenne dans des secteurs globalement en déclin.

Un écart structurel négatif indique que la région est plus spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en déclin et moins que la moyenne dans des secteurs globalement en croissance.

L'écart résiduel décrit l'effet des dynamiques locales spécifiques, ou la croissance non expliquée par la structure sectorielle.

Calcul

L'écart résiduel est la différence entre le taux de croissance de l'emploi régional et son taux de croissance théorique. C'est aussi la somme des contributions à l'écart résiduel de chacun des secteurs.

Interprétation

Un écart résiduel positif traduit un taux de croissance sectoriel positif localement et négatif globalement. Cela veut dire que le secteur concerné enregistre une perte des emplois au niveau global mais une croissance au niveau local.

Un écart résiduel négatif traduit un taux de croissance sectoriel négatif localement et positif globalement. Cela veut dire que le secteur concerné enregistre une croissance des emplois au niveau global et une perte au niveau régional.

L'écart total est la somme de l'écart structurel et résiduel, qui est aussi équivalent à la différence entre le taux de croissance de l'emploi régional et le taux de croissance de l'emploi global.

Application de la méthode sur la région Poitou-Charentes et les départements Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime.

Le taux de croissance de l'emploi enregistré en France entre 1999 et 2006 est de 7,3 % et en Poitou-Charentes il est de 8,5 %. L'écart de +1,2 points s'explique par des effets dynamiques globaux d'une part et par des effets dynamiques locaux de l'autre. Si la tendance en Charente-Maritime est la plus favorable avec un écart total de +5,6 favorisée surtout par le dynamisme local, la Charente quant à elle subit le plus les effets négatifs de la croissance sur l'emploi du département (l'écart total est de -3,1). La tendance enregistrée dans les Deux-Sèvres est légèrement inférieure à la tendance nationale (-0,5) et dans la Vienne l'emploi évolue nettement mieux qu'en France, l'écart total est de 1 point.

L'écart total se divise en deux écarts : l'écart structurel qui dévoile les effets globaux et l'écart résiduel qui résume les effets locaux sur l'emploi.

	Ecart total (ET)	Ecart structurel (ES)	Ecart résiduel (ER)
Poitou-Charentes	1,2	-0,7	1,9
Vienne	1,0	-0,9	1,9
Deux-Sèvres	-0,5	-0,1	-0,4
Charente	-3,1	-2,7	-0,3
Charente-Maritime	5,6	0,4	5,2

Ecart structurel

Le taux de croissance théorique en Poitou-Charentes est de 6,6 % (cf. Méthode de *calcul* de l'écart structurel, partie 1). Cela traduit l'idée que si la croissance des emplois avait été influencée par des dynamiques globales (nationales), alors le taux de croissance aurait été de 6,6 % et non pas de 8,5 %. L'écart structurel est de -0,7 points (la différence entre le taux de croissance théorique régional et le taux de croissance global, soit 6,6 %-7,3 %).

L'écart structurel négatif montre que la région est spécialisée d'avantage dans des secteurs globalement en déclin que dans des secteurs globalement en croissance.

Le tableau ci-dessous affiche les cinq premiers secteurs dont les contributions sont les plus significatives à l'écart structurel dans la région Poitou-Charentes et au niveau de chacun des départements :

Contributions positives à l'écart structurel

Région et Départements	Total région et départements	Contributions significatives	Contribution à l'ES	Poids dans la contribution négative et positive
Poitou-Charentes	0,93 %	QB	0,33 %	35,87 %
		TZ	0,18 %	19,82 %
		OZ	0,08 %	8,41 %
		FZ	0,07 %	7,49 %
		CH	0,07 %	7,10 %
Vienne	0,58 %	TZ	0,13 %	22,97 %
		QA	0,11 %	18,96 %
		QB	0,10 %	17,54 %
		CE	0,08 %	14,13 %
		IZ	0,04 %	7,71 %
Deux-Sèvres	1,63 %	QB	0,55 %	33,56 %
		KZ	0,43 %	26,26 %
		TZ	0,13 %	8,25 %
		MC	0,11 %	6,59 %
		FZ	0,09 %	5,80 %
Charente	0,89 %	QB	0,20 %	22,79 %
		TZ	0,16 %	18,17 %
		OZ	0,09 %	10,25 %
		CH	0,07 %	7,62 %
		CI	0,06 %	6,63 %
Charente-Maritime	2,10 %	QB	0,46 %	21,96 %
		CB	0,38 %	17,91 %
		TZ	0,28 %	13,35 %
		OZ	0,21 %	10,12 %
		FZ	0,19 %	9,13 %

Certains secteurs connaissent un taux de croissance important du nombre d'emplois. Si le territoire est spécialisé dans ces secteurs en croissance, alors il y aura des effets bénéfiques sur l'emploi d'autant plus importants que la spécialisation est forte.

L'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (QB) représente 7,3 % des emplois en Poitou-Charentes contre 5,6 % en France. Le secteur enregistre un taux de croissance de 19,7 % à l'échelle nationale. Si on l'applique pour la région et pour la France compte tenu du poids du secteur, la contribution à la croissance sera de 1,45 % en Poitou-Charentes et de 1,11 % en France d'où un écart structurel positif de 0,34 points. Le poids le plus important du secteur QB dans l'ensemble des activités locales est caractéristique pour Deux-Sèvres (8,4 % contre 8 % en Charente-Maritime, 6,7 % en Charente et 6,2 % en Vienne). Par conséquent c'est le département qui contribue le plus à l'écart positif (+ 0,55).

Contributions négatives à l'écart structurel

Région et Départements	Total région et départements	Contributions significatives	Contribution à l'ES	Poids dans la contribution négative et positive
Poitou-Charentes	-1,63 %	MA	-0,26 %	15,93 %
		NZ	-0,26 %	15,68 %
		JC	-0,25 %	15,19 %
		CC	-0,16 %	9,90 %
		AZ	-0,16 %	9,70 %
Vienne	-1,51 %	JC	-0,23 %	15,37 %
		MA	-0,23 %	15,36 %
		NZ	-0,17 %	11,19 %
		CM	-0,16 %	10,89 %
		GZ	-0,16 %	10,39 %
Deux-Sèvres	-1,75 %	MA	-0,29 %	16,51 %
		CB	-0,28 %	16,04 %
		IZ	-0,28 %	15,87 %
		JC	-0,22 %	12,48 %
		NZ	-0,13 %	7,23 %
Charente	-3,60 %	CJ	-0,72 %	19,94 %
		CC	-0,69 %	19,29 %
		MA	-0,35 %	9,78 %
		NZ	-0,33 %	9,10 %
		JC	-0,26 %	7,29 %
Charente-Maritime	-1,68 %	NZ	-0,38 %	22,50 %
		AZ	-0,37 %	21,99 %
		JC	-0,27 %	16,36 %
		MA	-0,20 %	11,98 %
		KZ	-0,12 %	6,90 %
Ecart structurel	-0,7			

Un écart structurel négatif peut être la conséquence de deux phénomènes :

- Une forte spécialisation dans des secteurs qui déclinent globalement. Les emplois seront d'autant plus affectés que la spécialisation est forte.
- Une faible spécialisation dans des secteurs qui progressent globalement. Plus la spécialisation est faible, moins le territoire va profiter de l'essor global.

Les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (MA) et les activités de services administratifs et de soutien (NZ) sont des secteurs créateurs d'emplois. Or, le poids du premier (MA) dans l'ensemble des secteurs en Poitou-Charentes est de 1,86 % en

Convergences n° 39 – Novembre 2011

1999 contre 3,00 % en France. Donc, c'est le deuxième phénomène qui explique principalement l'écart structurel négatif.

Moins les secteurs en croissance seront présents sur le territoire et plus la contribution négative à l'écart sera importante car le territoire ne bénéficie pas de cet essor. Ainsi, la Charente contribue le plus à cet écart négatif dans le secteur MA (-0,35) dont le poids dans l'ensemble des secteurs est de 1,45 %, suivi par les Deux Sèvres (-0,29), la Vienne (-0,23) et la Charente-Maritime en dernier (-0,20) où le secteur MA est le plus présent (un poids de 2,12 %).

Un autre phénomène, d'une spécialisation dans des secteurs en déclin, explique aussi l'écart structurel négatif mais dans de moindres proportions. On peut prendre comme exemple le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche (AZ) qui contribue à -0,16. La présence plus significative de cette activité en Charente-Maritime que dans les autres départements justifie sa contribution (-0,37), suivi par Charente (-0,17) et Deux-Sèvres (-0,05).

Conclusion sur l'écart structurel

Si la région avait été influencée par les seules dynamiques globales, l'évolution de l'emploi en Poitou-Charentes (6,6 %) aurait été légèrement inférieure à celle enregistrée en France (7,3 %) et aussi inférieure à son évolution réelle (8,5 %). L'écart structurel est donc de -0,7 points. On a vu que la valeur des contributions négatives à l'écart (-1,63) est supérieure à la valeur des contributions positives (+0,93). Malgré cela, l'écart total entre le taux de croissance de l'emploi dans la région et au niveau national est de +1,2 %. L'explication réside dans des effets régionaux spécifiques qui compensent les effets globaux négatifs.

Ecart résiduel

Dans la partie « Ecart structurel » nous avons vu comment la spécialisation locale dans des secteurs globalement en croissance ou en déclin impacte l'évolution des emplois. Cependant, certains secteurs locaux progressent alors qu'au niveau global ils sont en déclin. Les dynamiques régionales spécifiques expliquent ce phénomène. Il peut s'agir par exemple des savoir-faire ou des ressources propres à la région, ou d'une stratégie spécifique qui font en sorte que la région ne suit pas les tendances globales. L'écart résiduel traduit également la situation quand un secteur décline localement alors qu'il progresse au niveau global.

Dans cette étude, l'écart résiduel pour la région Poitou-Charentes est positif, de 1.9 points. Cela signifie que grâce à des dynamiques spécifiques régionales, le taux de croissance de l'emploi est de 1.9 points de plus que le taux de croissance qu'on aurait dû enregistrer si la région avait été affectée par les seules effets globaux.

Le tableau ci-dessous présente les principaux secteurs qui ont contribué positivement et négativement à l'écart résiduel :

Contributions positives à l'écart résiduel

	Total région et départements	Contributions significatives	Contribution à l'ER	Poids dans la contribution négative et positive
Région Poitou-Charentes	2,89 %	FZ	0,42 %	14,63 %
		GZ	0,37 %	12,73 %
		PZ	0,24 %	8,21 %
		QB	0,23 %	8,00 %
		QA	0,23 %	7,80 %
Vienne	5,02 %	OZ	1,34 %	26,64 %
		NZ	0,60 %	12,04 %
		CL	0,44 %	8,77 %
		QB	0,41 %	8,07 %
		GZ	0,36 %	7,24 %
Deux-Sèvres	4,84 %	KZ	1,15 %	23,86 %
		QA	0,79 %	16,27 %
		CH	0,51 %	10,58 %
		CG	0,44 %	9,11 %
		PZ	0,37 %	7,60 %
Charente	2,62 %	QB	0,73 %	27,89 %
		FZ	0,37 %	14,00 %
		CC	0,32 %	12,34 %
		CG	0,21 %	8,19 %
		CK	0,19 %	7,09 %
Charente-Maritime	6,03 %	GZ	1,06 %	17,65 %
		FZ	0,85 %	14,06 %
		NZ	0,66 %	11,02 %
		IZ	0,50 %	8,27 %
		QB	0,47 %	7,72 %

Certains secteurs résistent mieux localement à une baisse des emplois qu'au niveau global. C'est le cas pour l'enseignement (PZ) où l'emploi baisse de -3,8 % en France et que de -0,8 % en Poitou-Charentes.

D'autres secteurs ont un taux de croissance plus fort en Poitou-Charentes qu'en France. Ils ont une contribution positive à l'écart résiduel dans la mesure où ils contribuent d'avantage à une croissance des emplois dans la région qu'en France. Le secteur de la « construction » (FZ) est un exemple, le taux de croissance estimé dans le territoire de référence (France) entre 1999 et 2006 est de 18,6 % et en Poitou-Charentes il est de 26 %.

Contributions négatives à l'écart résiduel

	Total région et départements	Contributions significatives	Contribution à l'IER	Poids dans la contribution négative et positive
Région Poitou-Charentes	-0,97 %	HZ	-0,30 %	30,44 %
		SZ	-0,15 %	15,47 %
		IZ	-0,11 %	10,86 %
		OZ	-0,10 %	10,36 %
		TZ	-0,09 %	9,01 %
Vienne	-3,08 %	IZ	-0,64 %	20,86 %
		CA	-0,52 %	16,98 %
		CG	-0,44 %	14,16 %
		CK	-0,37 %	12,09 %
		HZ	-0,33 %	10,79 %
Deux-Sèvres	-5,27 %	OZ	-1,25 %	23,70 %
		NZ	-1,06 %	20,06 %
		QB	-0,75 %	14,16 %
		GZ	-0,32 %	6,08 %
		TZ	-0,30 %	5,63 %
Charente	-2,96 %	SZ	-0,68 %	22,81 %
		OZ	-0,49 %	16,43 %
		KZ	-0,31 %	10,40 %
		HZ	-0,30 %	10,00 %
		IZ	-0,23 %	7,62 %
Charente-Maritime	-0,85 %	HZ	-0,31 %	37,06 %
		OZ	-0,20 %	23,15 %
		CE	-0,10 %	11,82 %
		DZ	-0,07 %	8,19 %
		QA	-0,05 %	5,34 %
Ecart résiduel	1,9			

Les secteurs qui ont une contribution négative à l'écart résiduel sont ceux dont les emplois s'accroissent moins fortement qu'au niveau global. Le taux de croissance en France entre 1999 et 2006 pour le « transport et l'entreposage » (HZ) est de 7,6 % alors qu'il ne l'est que de 1,5 % en Poitou-Charentes. C'est le département Charente-Maritime qui contribue le plus à l'écart négatif du secteur (HZ).

Conclusion sur l'écart résiduel

Les dynamiques spécifiques régionales ont largement compensé les effets négatifs des dynamiques globales dues à une forte spécialisation sectorielle dans des secteurs en déclin ou à la faible spécialisation dans des secteurs globalement en croissance. Il est difficile d'apporter d'avantage d'explications quant aux dynamiques locales par des seules données statistiques. Elles nécessiteraient un travail d'enquête et d'analyse auprès des entreprises et des acteurs en charge des questions d'emploi et du développement économique.

Conclusion de la partie

En additionnant l'écart structurel et l'écart résiduel, on obtient un écart total positif de 1,2 points. Le rattrapage de l'impact négatif des dynamiques globales par les évolutions spécifiques locales aboutit à un taux de croissance régional légèrement supérieur (8,5 %) au taux de croissance des emplois au niveau national (7,3 %). Pour finir, résumons les contributions des premiers secteurs contribuant positivement et négativement à l'écart structurel et résiduel (cf. Annexe 2 pour la présentation des contributions de tous les secteurs à l'ES et à l'ER).

Les secteurs contribuant positivement à l'écart structurel (cf. tableau 1) évoquent dans un premier temps une plus forte spécialisation qu'au niveau national (un poids plus important) dans des secteurs globalement en croissance. L'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (QB) est en tête avec un poids de 7,3 % dans la région contre 5,6 % en France. Deuxièmement, une contribution positive à l'écart structurel résulte d'une faible spécialisation dans des secteurs globalement en déclin. Ainsi le secteur de la métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (CH) dont le poids est de 1,4 % dans la région et de 2,2 % en France, contribuent moins qu'au niveau national à une baisse de l'emploi.

Les secteurs contribuant négativement à l'écart structurel (cf. tableau 1), au contraire, rassemblent premièrement les secteurs globalement en déclin sur lesquels la région est spécialisée plus que la moyenne. On y retrouve, par exemple, le travail du bois, industries du papier et imprimerie (CC) ou encore l'agriculture, sylviculture et pêche (AZ) qui ont un poids régional presque deux fois supérieur au poids dans la France. Une deuxième explication réside la faible spécialisation dans des secteurs globalement en croissance : les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (MA).

Tableau 1 : Les contributions à l'écart structurel

		Secteurs	Poids du secteur dans l'ensemble des activités en France	Poids du secteur dans l'ensemble des activités en Poitou-Charentes
Secteurs qui contribuent positivement à l'ES	Forte spécialisation dans des secteurs globalement en croissance	QB	5,6 %	7,3 %
		TZ	1,9 %	2,6 %
		FZ	5,4 %	5,8 %
	Faible spécialisation dans des secteurs globalement en déclin	CH	2,2 %	1,4 %
Secteurs qui contribuent négativement à l'ES	Forte spécialisation dans des secteurs globalement en déclin	CC	1,4 %	2,4 %
		AZ	1,3 %	2,8 %
	Faible spécialisation dans des secteurs globalement en croissance	MA	3,0 %	1,9 %
		NZ	5,9 %	4,8 %

Les effets résiduels vont également avantager ou désavantager la région en termes de croissance des emplois. Même si des études supplémentaires sont nécessaires pour identifier les dynamiques locales à l'origine d'une croissance spécifique en Poitou-Charentes, nous allons quand même évoquer les secteurs dont la croissance des effectifs salariés est supérieure à celle enregistré au niveau national et les secteurs avec un taux de croissance régional inférieur au taux de croissance national, (cf. tableau 2). Pour le premier cas de figure on retrouve le secteur de la construction (FZ) qui enregistre un taux de croissance des emplois de 26 % sur la période 1999 à 2006, alors qu'en France l'emploi ne progresse que de 18,6 %. Le secteur des transports et entreposage, quant à lui, relève un taux de croissance de 1,5 % dans la région, tandis qu'au niveau national il est de 7,6 %.

Tableau 2 : Les contributions à l'écart résiduel

		Secteurs	Taux de croissance en France	Taux de croissance en Poitou-Charentes
Secteurs qui contribuent positivement à l'ER	Une meilleure croissance au niveau local que global	FZ	18,6 %	26,0 %
		GZ	8,7 %	11,7 %
Secteurs qui contribuent négativement à l'ER	Une meilleure croissance au niveau global que local	HZ	7,6 %	1,5 %
		SZ	7,8 %	1,6 %

Partie 3

Projection à l'horizon 2020

Avant d'aller au cœur de la prospective à l'horizon 2020, faisons un petit rappel sur la méthodologie :

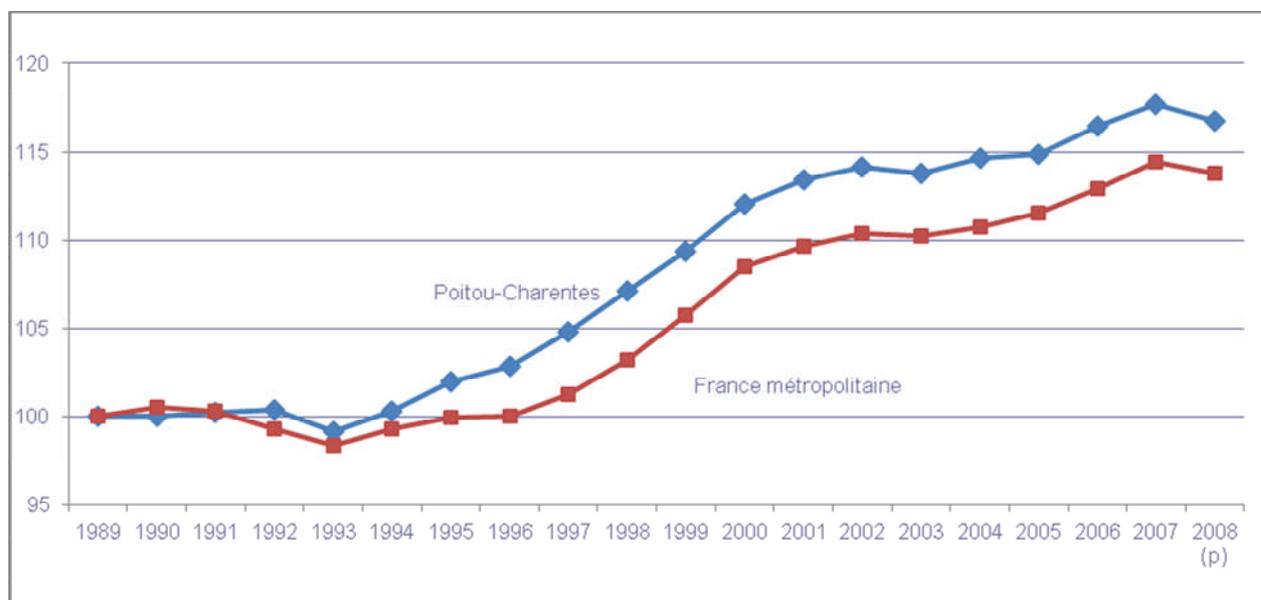
- 1) Analyser l'évolution de l'emploi sur une longue période et repérer les trois périodes de référence : tendancielle, favorable et défavorable ;
- 3) Calculer le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de l'emploi sur les trois périodes de référence ;
- 4) Projeter les effectifs salariés à l'horizon de n ans en appliquant les TCAM ;
- 5) Calculer les créations nettes d'emplois en valeur annuelle moyenne : $(\text{Effectif projeté} - \text{Effectif réel})/n$;
- 6) Calculer les besoins en recrutement en valeur annuelle moyenne : Créations nettes + Départs à la retraite.

La première étape qui consiste à déterminer les périodes de référence afin de constituer les trois scénarios de travail est donc essentielle.

Choix des périodes

Le premier élément à prendre en compte afin de déterminer qu'elle période a été favorable ou non à l'emploi jusqu'à présent est l'évolution de l'emploi total en Poitou-Charentes que l'on peut comparer au niveau en France métropolitaine (cf. graphique ci-dessous).

Evolution de l'emploi depuis 1989

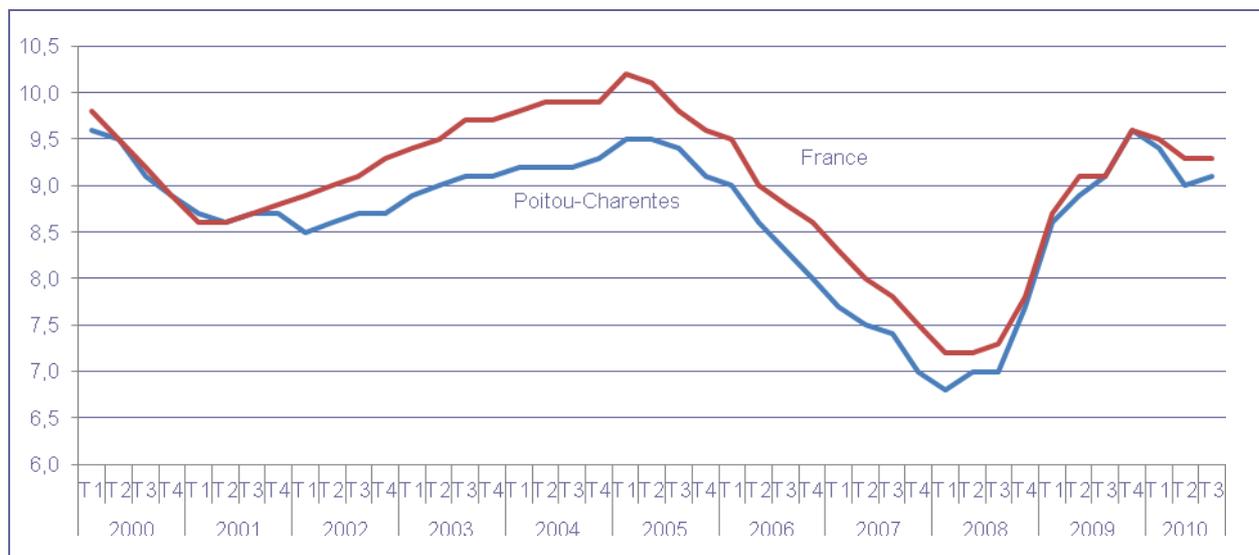


Source : INSEE

L'intervalle de temps le plus récent qui marque une évolution tendancielle à « long terme » est représenté par la période de 1999 à 2005. A partir de l'année 2005, l'emploi augmente plus vite qu'auparavant tant au niveau régional que national. Nous pouvons supposer que la période 2005 à 2007 se caractérise par une série de facteurs favorables à l'emploi. Mais un changement de tendances survient à partir de 2007 ce qui prouve les effets nuisibles de la crise sur la croissance de l'emploi.

Pour confirmer le choix des périodes favorable et défavorable, il est pertinent de regarder l'évolution du taux de chômage qui est un indicateur essentiel du marché de l'emploi.

Evolution du taux de chômage depuis 2000



Source : INSEE

Après une légère augmentation jusqu'en 2005, le taux de chômage régional chute pour atteindre 7 % au dernier trimestre 2007. Il repart fortement à la hausse au 4e trimestre 2008 et atteint une valeur de 9,6 % au 4e trimestre 2009. Le diagnostic en termes de croissance des emplois est évident : la période 2005-2007 est favorable à l'évolution globale des effectifs salariés et la période 2007-2009 a impacté négativement le marché du travail.

Comme on peut l'observer sur le graphique *Evolution de l'emploi depuis 1989*, les tendances des deux territoires sont similaires. Les dynamiques enregistrées en Poitou-Charentes sont comparables aux dynamiques nationales. Néanmoins, la croissance de l'emploi régional reste nettement supérieure à l'évolution en France métropolitaine à partir de 1991.

Dans l'analyse structurelle-résiduelle (cf. Partie 2), nous avons identifié dans quelle mesure les dynamiques globales peuvent impacter les effectifs salariés. Par conséquent, il est nécessaire de décrire la croissance globale pour déduire les conséquences que celle-ci peut avoir sur l'évolution de l'emploi dans la région (à rappeler entre autres que le dynamisme local n'est pas totalement lié à la conjoncture globale mais aussi à des dynamiques régionales spécifiques). Donc, regardons de plus près les panoramas économiques sur les années 2005-2007 et 2007-2009.

Panorama économique sur la période 2005-2007 (le scénario favorable)

Généralités

En 2005 les entreprises sont confrontées à un environnement économique difficile : une hausse des cours pétroliers qui touchent directement des secteurs dépendants, progression des cours des matières premières et des produits intermédiaires, le renforcement de la pression due à la concurrence grâce à l'essor de l'offre des pays émergents et à l'affaiblissement des restrictions douanières pour certains secteurs d'activité.

Malgré ces facteurs, les entreprises s'en sortent plutôt bien. Leur résistance est soutenue sur le plan microéconomique par les gains de productivité réalisés à travers de nombreux mouvements de restructuration et de délocalisation qui ont facilité l'intégration de la hausse des prix des inputs.

Sur le plan macroéconomique, la demande globale soutenue, l'utilisation moins intensive du pétrole et la faiblesse des prix des produits importés des pays émergents ont également permis de faire face aux phénomènes inflationnistes causés par la hausse du cours des hydrocarbures.

Durant l'année 2006 la croissance reste soutenue dans un environnement économique favorable. Cependant, certains secteurs restent encore fragiles : le textile-habillement est exposé à la compétitivité et à la montée en gamme de l'offre chinoise, l'offre de l'électronique et l'électrodomestique n'évolue pas suffisamment vers des produits à forte valeur ajoutée, l'automobile est menacé par une concurrence de plus en plus intense, la grande distribution est marquée par une forte compétition sur les prix dont bénéficient les réseaux hard discount, et finalement les secteurs utilisateurs de pétrole (la chimie, le papier, la sidérurgie) rencontrent des difficultés à répercuter les coûts élevés des inputs sur le prix de vente.

La Coface³ qualifie la croissance de l'année 2007 comme équilibrée. Les entreprises réussissent à répercuter les prix élevés des matières premières sur leurs prix de vente, sans entraîner une hausse de l'inflation. Les entreprises les plus internationalisées effectuent des activités profitables en jouant sur la localisation des unités de production dans des régions à faible coût de main d'œuvre et la présence sur les marchés les plus dynamiques. Il existe quand même des secteurs qui présentent des risques malgré une activité globale résistante : l'automobile, les équipements informatiques et télécommunications et en moindre mesure la construction, la pharmacie ou la grande distribution.

En France

L'année 2005 se caractérise par un ralentissement léger de l'activité par rapport à 2004. Parmi les facteurs positifs, nous pouvons énumérer la consommation des ménages qui reste soutenue malgré un léger ralentissement par rapport à l'année d'avant ou encore le dynamisme de l'investissement soutenu par le besoin de renouvellement des équipements et les perspectives positives des marchés comme le bâtiment et les travaux publics. Au contraire, les échanges extérieurs ont un impact négatif sur la croissance à cause de la valorisation de l'euro sur les exportations. De plus, la suppression des quotas a fragilisé le secteur du textile. Le ralentissement de l'activité en 2005 s'accompagne par une augmentation de 6 % des défaillances d'entreprises, surtout parmi les petites entreprises de service aux particuliers (hôtellerie et restauration), de commerce de détail et de construction. Les grandes entreprises, avec une situation financière solide, résistent plutôt bien à la hausse des matières premières.

En 2006, le dynamisme de la consommation favorise une reprise de l'activité. Cette consommation exceptionnelle des ménages résulte d'une baisse du taux d'épargne et du recours accru à l'endettement. Mais ce sont les entreprises les plus proches des consommateurs qui ont bénéficié du dynamisme de la demande. Au contraire, les moyennes et grandes entreprises sensibles à une concurrence élevée et à une hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, ont connu des difficultés. Ainsi la sous-traitance automobile, les secteurs de la transformation du papier-carton, du meuble, du textile ont été affectés. Contrairement aux dépenses des ménages, la contribution du commerce extérieur reste encore négative à la croissance.

En 2007 la croissance, soutenue principalement par la consommation des ménages, connaît un léger ralentissement. Les faillites d'entreprises continuent d'accroître (+9 % au premier semestre 2007). Cette tendance s'explique par une dégradation du taux de marge, surtout des petites et des moyennes entreprises qui n'arrivent pas à intégrer la hausse des prix des matières premières et de l'énergie dans leurs prix de vente. Ce phénomène s'intensifie d'avantage par une trop faible progression de la productivité d'une part et une hausse trop rapide des coûts du travail de l'autre. A énumérer ici les secteurs de l'agroalimentaire, comme les branches viandes et produits laitiers qui fortement consommatrices de céréales, sont fragilisés par la hausse des prix des matières premières agricoles. Sont également en difficulté les secteurs de l'automobile, l'aéronautique, la transformation du papier-carton et le textile.

³ La compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur

Analyse sectorielle

Bâtiment et travaux publics

Après l'année exceptionnelle de 2004 où le taux de construction de logements neufs est le plus fort enregistré depuis 20 ans, 2005 se caractérise par une nouvelle hausse (+8,6 %) dans la construction de ces logements, engendrant ainsi une progression de l'activité dans le bâtiment de 3,3 %. Cette performance est liée à la montée en puissance des investissements locatifs avec la loi Robien adoptée en 2003. La loi Robien (remplacée par la loi Scellier le 1^{er} janvier 2009) est un dispositif accordant des avantages fiscaux aux propriétaires d'un bien immobilier neuf qui louent ce bien à un loyer plafonné.

En revanche, la croissance du marché des travaux publics est plus modeste, avec une progression de 1,3 % en 2005.

L'activité progresse de 5 % en 2006 grâce au dynamisme du logement et du segment non résidentiel qui est soutenu par la hausse de la demande dans l'industrie et les services. Les commandes des collectivités locales en vue de l'échéance électorale municipale de 2008, favorisent le secteur des travaux publics qui croît de 5 %.

L'immobilier résidentiel décélère en 2007 avec un recul du nombre de permis de construire et des mises en chantier. Le ralentissement des ventes des biens immobiliers neufs et haut de gamme génère une augmentation des stocks et une stabilisation des prix.

Industrie des papiers et cartons

En 2005 les entreprises productrices de papier sont confrontées aux problèmes de coûts de l'énergie, du transport et des matières premières d'une part, et à la difficulté d'intégration de ces coûts dans les prix de vente d'autre part. En 2006 la production s'améliore grâce aux dynamismes des papiers et des cartons d'emballage. Au contraire, les papiers à usage graphique souffrent d'une demande insuffisante. En 2007, la taxe sur le bois importé de Russie constitue un nouvel élément dans l'augmentation des coûts des matières premières fibreuses.

Textile et habillement

La production baisse de 7,7 % pour le textile et de 9,7 % pour l'habillement en 2005. Cette baisse est liée aux importations de plus en plus nombreuses de produits de faibles prix en provenance des pays à bas coûts salariaux. Sur un marché guidé par les prix, les industries françaises ont de plus en plus de mal à jouer sur la créativité. Les débouchés se rétrécissent avec la délocalisation massive de la confection. De plus, la hausse des coûts de la matière première telle que le pétrole, pénalise la production des fibres synthétiques.

En 2006 la production continue de baisser, cette fois-ci de 7 % et de 12 % respectivement. Dans le textile, seuls les produits synthétiques et techniques, les articles de luxe et les vêtements de travail ne sont pas affectés.

La situation devient favorable en 2007 avec une progression de la consommation de vêtements de 3 % en valeur et de textile de 2 %. Le textile tire des bénéfices de son positionnement sur des produits à forte valeur ajoutée.

Mécanique

En 2005, la fabrication d'équipements est touchée par une baisse de la demande de 1,6 % liée à l'insuffisance des investissements industriels ainsi qu'à une hausse du prix de l'acier. Les entreprises sont confrontées à une hausse importante des coûts qu'elles ne peuvent pas intégrer dans leurs prix de vente. De plus, le cours élevé de l'euro accroît la pression sur les prix à l'exportation. Par conséquent, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à délocaliser leur production vers des pays à faible coût de production.

Le secteur de la mécanique bénéficie de la progression de la demande intérieure mais surtout d'un bon niveau des exportations. Sa croissance atteint ainsi 2 % en 2006. La demande des appareils médicaux favorise une croissance de 2 % de la mécanique de précision. Celle des équipements destinés au travail des métaux et des machines outils accroît de 3 %.

Automobile

Les immatriculations progressent de 3 % en 2005 et profitent principalement aux marques étrangères. Les constructeurs français ont du recourir à des arrêts de production afin de s'adapter à un marché stagnant. Cette évolution accentue la pression sur les équipementiers, notamment ceux relevant de la plasturgie et de la fonderie, qui de plus sont contraints par la hausse des prix des matières premières et les prix exercés par leurs donneurs d'ordre.

En 2006, la production comme les ventes dans l'automobile baissent de 3 %. Le mauvais succès des nouveaux modèles n'a pas répondu à la nécessité de proposer des véhicules compétitifs. Les équipementiers automobiles sont également touchés.

Panorama économique sur la période 2007-2009 (le scénario défavorable)

Généralités

L'année 2007 s'est clôturée dans un climat d'inquiétudes avec la révélation d'un profond dysfonctionnement de la finance. La menace d'une crise financière s'est bien confirmée. Elle débute en été 2007 avec une crise limitée à celle des subprimes⁴ mais qui sous l'effet de contagion passe à une crise systémique plus générale. La première phase de la crise est liée à la titrisation des dettes immobilières des ménages américains afin de couvrir les risques liées aux emprunts à taux variable. Quand le taux devient élevé, le prêteur peut prélever des frais supplémentaires grâce à la valeur du bien hypothéqué, il s'agit du prêt hypothécaire à taux révisable devenu populaire depuis la fin des années 90. Or, ce type de prêt devient risqué pour l'acheteur quand la valeur du bien s'effondre de façon systématique, comme se fut le cas depuis l'année 2006. De plus, des prêts étaient accordés à des agents non solvables. Si la question est pourquoi tous ces prêts ont été accordés, la réponse repose justement dans la possibilité de partage du risque par les acteurs financiers avec la titrisation des dettes : les prêts sont confiés premièrement à des banques sous capitalisées, puis revendus à des banques d'investissement qui les restructuraient et revendaient à des investisseurs institutionnels, leurs motivations communes étant les gains liés aux commissions.

En septembre 2008 démarre la deuxième phase de la crise caractérisée par le crédit-crunch : freinage ou arrêt de l'octroi de nouveaux crédits par les banques, considérant que leur situation, ou celle de leurs clients, ne leur permet pas de prendre de nouveaux risques (définition proposée par La Documentation Française).

La combinaison des deux phases a entraîné une récession⁵ qui a touché l'ensemble des pays. La France entre complètement en récession en 2009.

En France

Après un léger ralentissement en 2007, la croissance décélère en 2008. La hausse brutale du chômage, l'érosion du revenu disponible des ménages et les conditions restrictives d'accès au crédit, ont restreint les dépenses en produits manufacturés et en logement. Quant aux entreprises, elles ont réduit le niveau des stocks et ont ralenti leurs investissements.

Le sommet de la crise est atteint au premier trimestre 2009. La sortie de récession est estimée au 3^e trimestre, cependant les économistes qualifient cette sortie de croissance négative comme fragile et affirment la continuité du phénomène de crise.

Analyse sectorielle

L'accès difficile au crédit a fragilisé le financement de nombreuses entreprises. La Coface révèle les secteurs les plus sensibles : le transport, notamment routier, l'automobile (constructeurs et équipementiers), l'immobilier, la construction individuelle et les sous-traitants associés, l'imprimerie, les industries liées aux

⁴ Subprime : Type particulier de crédit immobilier hypothécaire qui s'est développé aux États-Unis durant la dernière décennie. Proposé à des ménages financièrement fragiles, il est associé à un degré élevé de risque. Les défauts de paiement sur ce segment du marché du crédit ont provoqué des effets en chaîne, propageant la crise à l'ensemble du secteur bancaire et des marchés financiers (Source : Documentation française).

⁵ Une récession survient lorsque le taux de croissance du PIB diminue tout en restant positif pendant trois trimestres consécutifs.

métaux, au caoutchouc et au plastique. Dans l'agroalimentaire, les filières porcine et de la volaille, mais aussi la pêche en mer.

Bâtiment et travaux publics

Avec le recul de la confiance des ménages et le resserrement du crédit, les ventes des logements neufs se sont effondrées. La baisse de l'activité immobilière de -3,1 % en 2008, s'intensifie en 2009 en allant à -18,4 % (Source : Compte du logement 2009). Le nombre de permis de construire baisse de 23,3 % au troisième trimestre de l'année 2008 par rapport à la même période en 2007. Le nombre de mises en chantiers recule, lui aussi, de 8,1 % dans la même période. Sur la période 2008 à 2009, les mises en chantiers auraient baissé de 67 200 à 79 200 en France entière (Source: Le Moniteur.fr).

Industrie des papiers et cartons

La crise économique a impacté fortement le secteur du papier-carton dans le sens où l'investissement, souvent dans de nouvelles machines, a eu du mal d'être rentabilisé. La production était suivie par une augmentation des stocks, les producteurs étant ainsi obligés de vendre leurs produits à un prix inférieur au prix de revient. Concernant l'impact sur les salariés de ces industries, ce sont surtout les moyennes et petites entreprises qui ont souvent eu recours aux licenciements.

Automobile

Les constructeurs ont été durement touchés par la baisse de la consommation des ménages et le resserrement du crédit accordés par les banques. Les immatriculations se sont considérablement réduites dans le second semestre de l'année 2008 et le niveau élevé des stocks a poussé les constructeurs à réduire leur production, phénomène qui a fragilisé les équipementiers et les concessionnaires. La « prime à la casse » créée en 2009 n'a retourné que sensiblement la conjoncture du marché.

Quelles évolutions en Poitou-Charentes ?

Après une conjoncture favorable en 2004 et une croissance de l'emploi soutenue d'abord par une forte activité dans la construction, les services et l'industrie automobile, l'activité économique de Poitou-Charentes se maintient en 2005. L'emploi progresse d'avantage qu'au niveau national grâce aux secteurs du bâtiment et des services, malgré une baisse dans l'industrie, notamment dans le secteur de l'automobile où l'effectif se réduit de 3 %. Dans la construction, l'emploi augmente de 4 % sur l'année 2005 et dans les services une croissance de 2,1 % est enregistrée qui est due en majeure partie aux activités immobilières dont l'emploi augmente de 11 % et aux activités financières avec un accroissement de 3,3 %. La région profite également d'un contexte économique national et international favorable qui bénéficie au commerce extérieur, donc aux secteurs participants aux échanges. En 2005, les exportations augmentent de 5,4 % et les importations progressent de 23,4 % (Source : INSEE).

La conjoncture économique reste globalement favorable pour l'année 2006. L'emploi progresse légèrement, soutenu par les dynamismes dans les services qui compensent la baisse de l'activité dans l'industrie. Le commerce extérieur continue de favoriser le dynamisme des échanges. Une croissance record de 30 % des créations d'entreprises est concentrée au premier trimestre 2006 avec de nombreuses créations dans les secteurs des services aux entreprises, des services aux particuliers, dans les activités immobilières et dans la construction.

De bons résultats continuent de persister au premier trimestre 2007. Dans le secteur concurrentiel l'emploi progresse plus qu'au niveau national grâce aux dynamismes des secteurs de la construction et des services. L'emploi dans la construction augmente de + 1,7 % au premier trimestre grâce au maintien de la construction de logements neufs et dans les services de + 1,4 % avec une progression plus forte que sur l'année 2006 dans les services aux particuliers. L'industrie continue de perdre ses emplois, néanmoins une légère augmentation des effectifs est caractéristique pour le secteur des biens d'équipements. L'industrie automobile enregistre la plus forte baisse avec une perte de 2,3 %. Les pertes d'emplois sont moins importantes dans les industries agricoles et alimentaires avec une baisse respective de 0,6 % et de 0,4 %.

Le volume des missions d'intérim à temps plein progresse de 5,9 %, une évolution supérieure à celle de la France (+ 3,8 %).

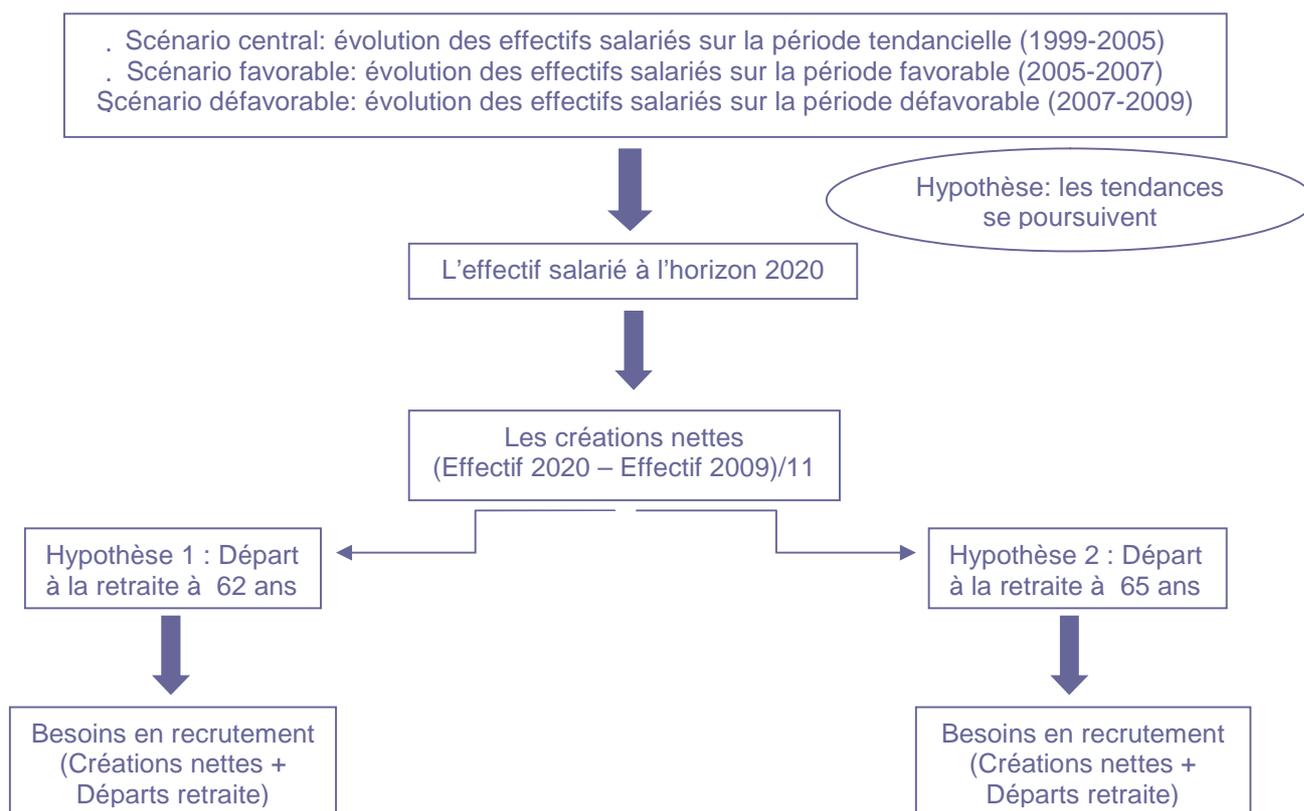
1700 entreprises sont créées au 1^{er} trimestre 2007, notamment dans les services aux particuliers et aux entreprises. Par contre, le rythme des créations s'essouffle dans le secteur de la construction.

Malgré un contexte régional qui s'assombrit au 1^{er} trimestre 2008, tous les secteurs ne sont pas touchés dans la même ampleur ou dans le même rythme et la situation reste globalement encore stable. C'est en fin d'année 2008 que Poitou-Charentes connaît une accélération de la dégradation de la conjoncture : fortes pertes d'emplois dans le commerce et la construction, chute de l'emploi intérimaire, un resserrement des créations d'entreprises (- 20,8 % par rapport au dernier trimestre de l'année 2007), déclin des exportations et des importations touchées par la baisse de la consommation.

Projection à l'horizon 2020 – Analyse des résultats par secteur d'activité

En mobilisant la méthode de projection (cf. schéma ci-dessous) et les données sur les effectifs salariés sur les périodes de référence (Source : INSEE)⁶, nous avons pu déduire les effectifs à l'horizon 2020 ainsi que les créations nettes et les besoins en recrutement en valeur moyenne annuelle dans la région Poitou-Charentes.

Schéma : Les étapes de projection à l'horizon 2020



Nous retrouvons dans le schéma deux hypothèses de départs à la retraite : à l'âge de 62 ans et à l'âge de 65 ans. Ce choix découle des débats sur la réforme des retraites de 2010 par laquelle l'âge légal du départ à la retraite est repoussé progressivement à 62 ans d'ici 2018, à raison de 4 mois supplémentaires chaque année, à compter du 1^{er} juillet 2011. L'hypothèse de départs à la retraite à 65 ans dérive du fait que c'est un autre âge légal auquel un salarié peut prétendre à une retraite à taux plein quelque soit le nombre de

⁶ Les données de l'INSEE sur les effectifs salariés sont disponibles pour les années jusqu'à 2008. Nous avons estimé les valeurs des effectifs salariés par secteur d'activité à partir des données URSSAF.

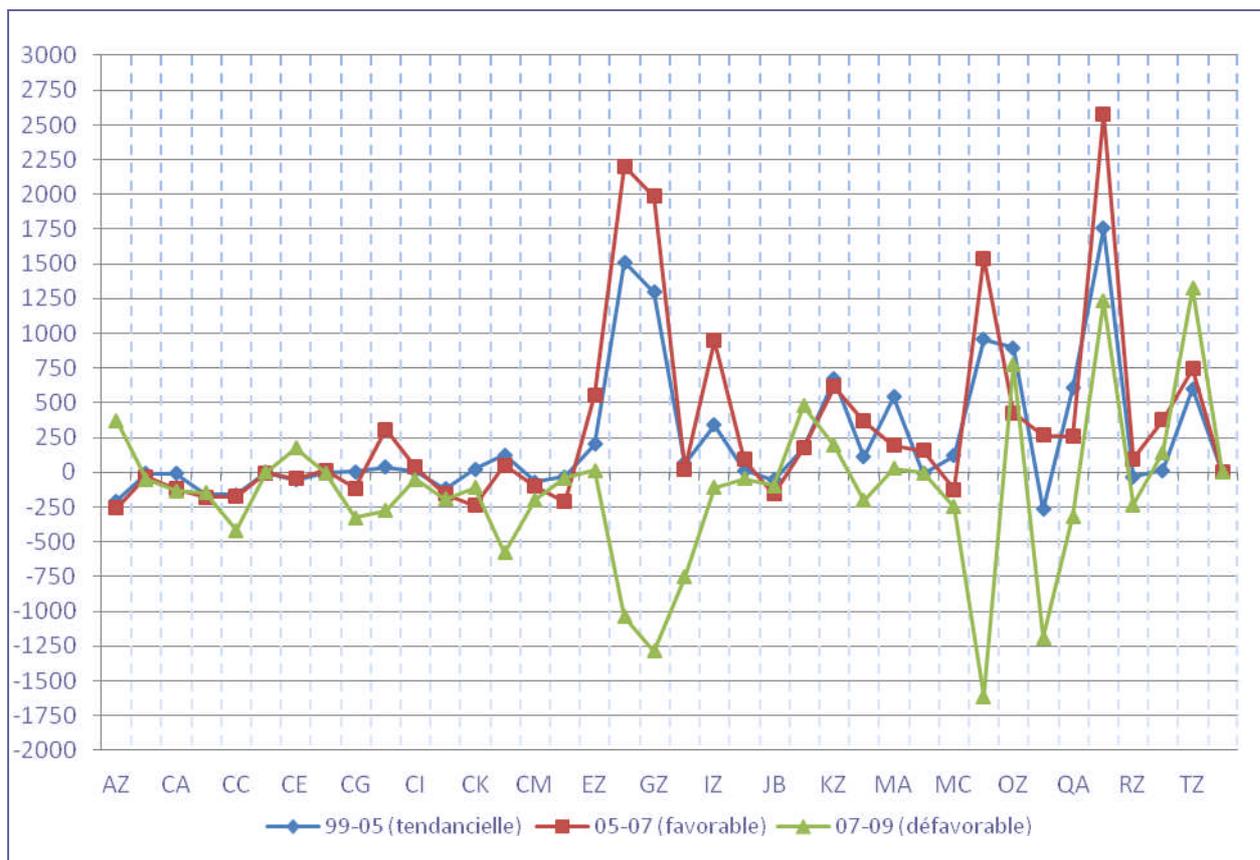
Convergences n° 39 – Novembre 2011

semestres de cotisations. En comparant les deux hypothèses, l'objectif est d'analyser l'influence de l'âge des retraités sur les besoins en recrutement.

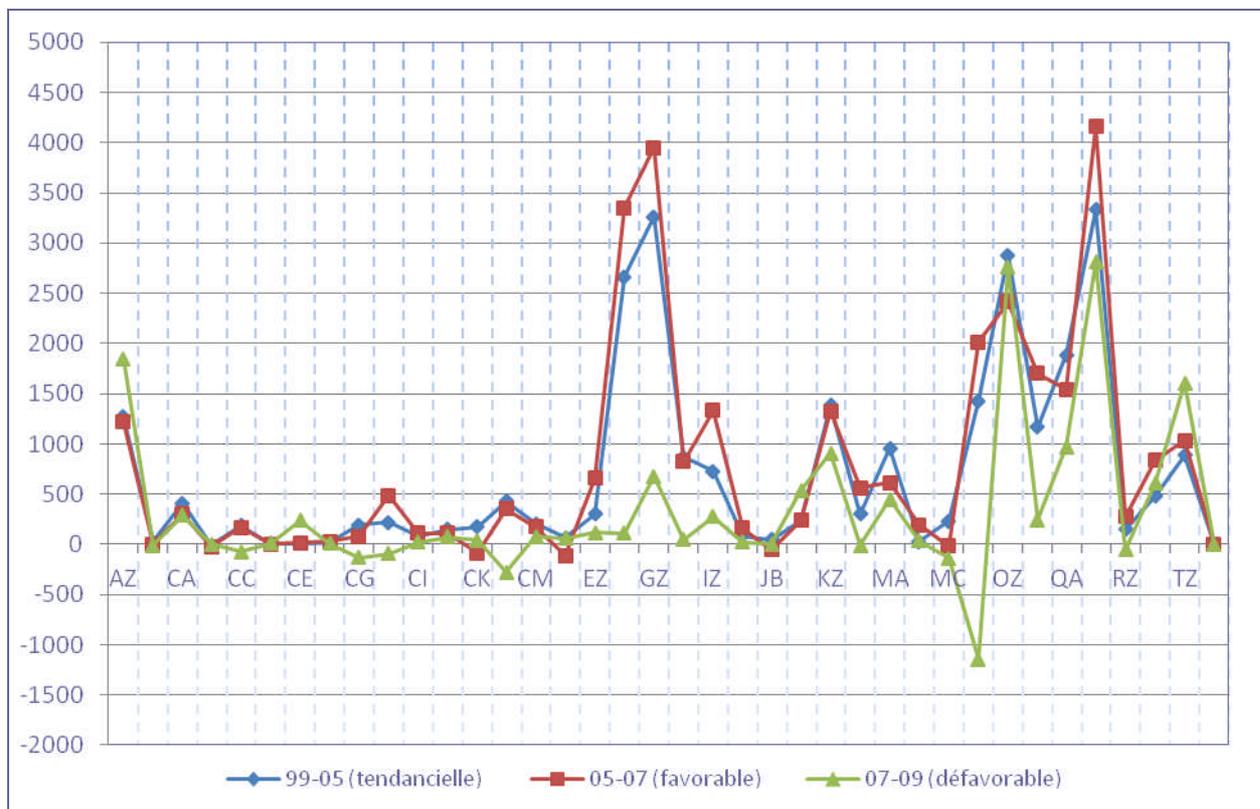
Les résultats de l'exercice de prospective sont résumés dans les graphiques 1, 2 et 3 (cf. Annexe 2 pour une présentation plus qualitative). Il s'agit d'une analyse par secteurs d'activité intitulés d'AZ à TZ dont la lecture est présentée dans le tableau suivant :

Activites_NA38
AZ-Agriculture, sylviculture et pêche
BZ-Industries extractives
CA-Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB-Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC-Travail du bois, industries du papier et imprimerie
CD-Cokéfaction et raffinage
CE-Industrie chimique
CF-Industrie pharmaceutique
CG-Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
CH-Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CI-Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
CJ-Fabrication d'équipements électriques
CK-Fabrication de machines et équipements n.c.a.
CL-Fabrication de matériels de transport
CM-Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
DZ-Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
EZ-Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
FZ-Construction
GZ-Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ-Transports et entreposage
IZ-Hébergement et restauration
JA-Edition, audiovisuel et diffusion
JB-Télécommunications
JC-Activités informatiques et services d'information
KZ-Activités financières et d'assurance
LZ-Activités immobilières
MA-Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
MB-Recherche-développement scientifique
MC-Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
NZ-Activités de services administratifs et de soutien
OZ-Administration publique
PZ-Enseignement
QA-Activités pour la santé humaine
QB-Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
RZ-Arts, spectacles et activités récréatives
SZ-Autres activités de services
TZ-Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
UZ-Activités extra-territoriales

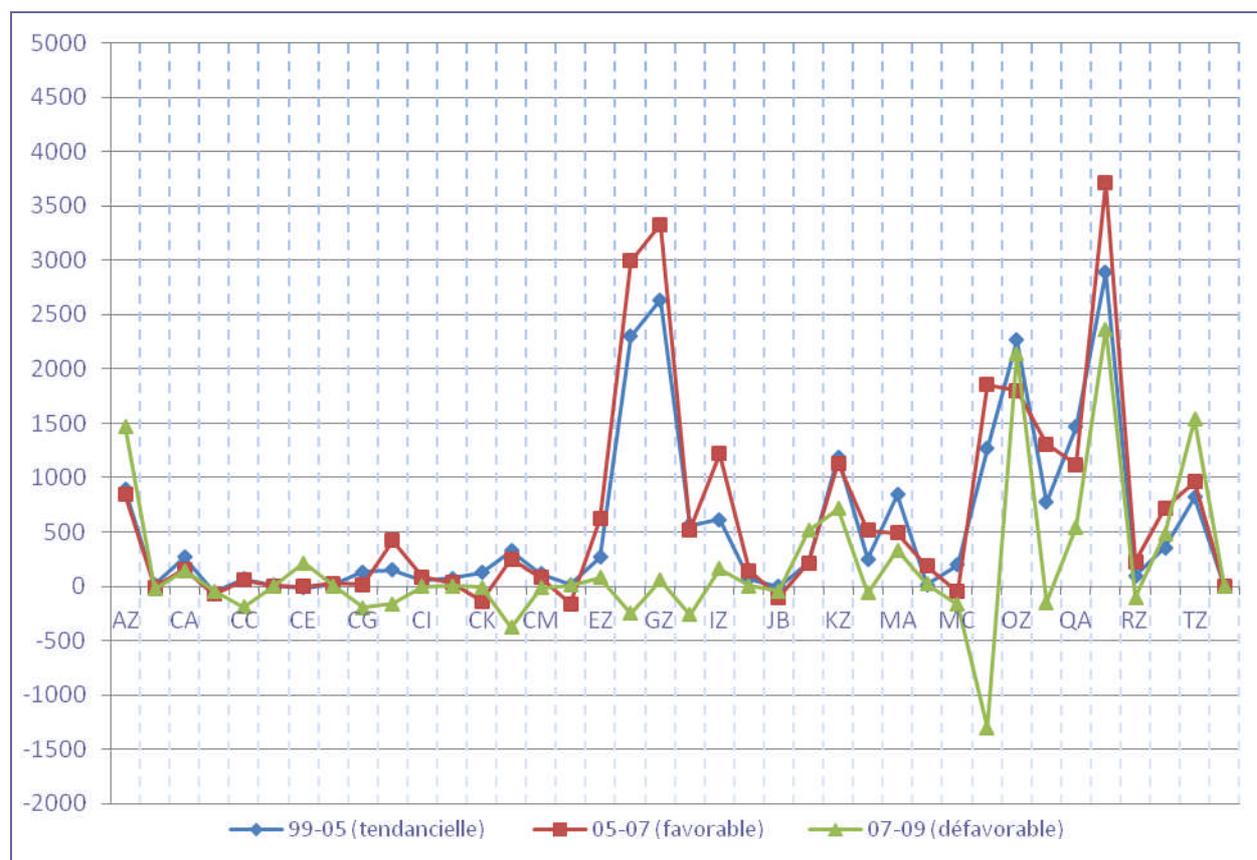
Graphique 1 : Créations nettes d'emplois (moyenne annuelle) par secteur d'activité à l'horizon 2020



Graphique 2 : Besoins en recrutement annuels moyens (départ à la retraite 62 ans)



Graphique 3 : Besoins en recrutement annuels moyens (départ à la retraite 65 ans)



L'estimation des créations nettes d'emplois à l'horizon 2020 affiche des écarts importants selon les scénarios. Globalement les secteurs sont créateurs d'emplois pour la projection favorable (12 117 emplois créés) ainsi que pour la projection tendancielle (8 915 emplois créés), mais destructeurs pour la projection défavorable (4 923 emplois détruits). Comment expliquer ces écarts ?

D'abord il faut mentionner que ces chiffres résultent de l'application des taux de croissance moyens calculés sur les périodes : tendancielle (1999-2006) ; favorable (2005-2007) et défavorable (2007-2009). Donc c'est en déterminant les facteurs explicatifs à l'évolution des effectifs salariés sur les trois périodes, que nous pourrions interpréter les chiffres obtenus. L'objectif de l'étude prospective est d'abord d'analyser l'impact des fluctuations économiques sur l'emploi. C'est pour ça que nous allons nous concentrer sur une analyse minutieuse des deux périodes où la croissance régionale se trouve au niveau le plus favorable depuis 1999 (2005-2007) et au plus bas niveau (2007-2009). L'hypothèse tendancielle est le reflet d'une tendance lourde de l'évolution des effectifs sur la période 1999-2005 qui va plutôt servir de résultat central ou d'appui.

Afin de simplifier l'interprétation des résultats, nous allons diviser dans un premier temps les secteurs étudiés en deux catégories : les secteurs sensibles à la conjoncture économique (ou pro cycliques) et les secteurs résistants ou moins touchés par la conjoncture économique.

Si les départs à la retraite sont rajoutés aux créations nettes d'emplois, les résultats indiquent leur contribution significative dans les besoins annuels en recrutement : un besoin supplémentaire de 17 810 emplois selon l'hypothèse des départs à la retraite à l'âge de 62 ans d'ici 2020 et un besoin de 12 371 à l'âge de 65 ans. Dans un deuxième temps nous allons donc analyser les contributions des départs à la retraite pour chacun des secteurs.

Les secteurs sensibles à la conjoncture économique

La construction (FZ)

L'estimation des créations d'emplois à l'horizon 2020 dans le secteur de la construction, qui en 2009 compte 40 080 salariés, affiche des écarts importants selon les scénarios. Ainsi, d'après la projection favorable, les créations nettes d'emplois sont estimées à 2 202 en moyenne annuelle, ce qui dépasse sensiblement les créations nettes d'après la conjoncture tendancielle en nombre de 1 512. Suivant le scénario défavorable, il ne s'agit plus de créations mais de destructions nettes des emplois salariés (-1 039). Plus précisément, si la tendance la plus favorable d'une croissance annuelle moyenne de 4,4 % se poursuivait, alors 2 202 emplois seraient créés chaque année d'ici 2020. Au contraire, 1 039 emplois seraient supprimés si les effectifs continuaient de baisser de 3 % en moyenne comme durant la période de crise. L'écart entre les deux scénarios n'est pas à négliger. Mais les résultats sont tout à fait cohérents avec la conjoncture sectorielle enregistrée sur les trois périodes. Afin de comprendre les chiffres obtenus et d'expliquer les écarts, une analyse du comportement du secteur selon les trois hypothèses de travail est nécessaire.

Le travail sur l'analyse structurelle-résiduelle donne une première idée sur le dynamisme du secteur de la construction sur la période 1999-2006. Nous avons identifié sa contribution positive à l'écart structurel, ce qui traduit que le Poitou-Charentes est spécialisé d'avantage sur ce secteur en pleine croissance globale, surtout durant la période 2005-2007 (cf. Panorama économique sur la période 2005-2007 en France). Donc le secteur de la construction en Poitou-Charentes a bénéficié des effets favorables de la conjoncture nationale sur l'emploi, d'autant plus que son poids est supérieur à celui enregistré en France en 1999 (5,8 % contre 5,4 %). Il est possible de conclure qu'en période de crise la situation s'inverse et que la croissance de l'emploi régional est considérablement affectée par une conjoncture globale défavorable (cf. Panorama économique sur la période 2007-2009 en France). Ainsi, le dynamisme sectoriel explique en partie l'écart de 35 653 de créations nettes d'emplois entre le scénario favorable et défavorable. Regardons plus loin les déterminants de la croissance du secteur de la construction sur les périodes favorable et défavorable.

Comme au niveau national, la construction profite d'une conjoncture favorable sur la période 2005-2007. La demande dynamique des ménages, les projets d'investissement locatifs, l'intervention des collectivités dans les travaux publics, la loi Robien stimulant d'avantage la consommation ont constitué les facteurs à l'origine d'une activité soutenue. La construction atteint un niveau exceptionnel en 2005 avec 18 700 logements autorisés et 15 800 commencés en Poitou-Charentes, soit une hausse de 6 % des autorisations de construire et de 16 % de mises en chantier par rapport à l'année 2004. Au premier trimestre 2007, il y a 4 700 autorisations de construire de logements neufs, soit une progression de +4,5 % par rapport au 4^e trimestre 2006. Au contraire, les autorisations dans le collectif baisse de -20 % par rapport au 4^e trimestre 2006 mais reste toutefois supérieures au 1^{er} trimestre. La progression des autorisations de construire s'observe particulièrement dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne. En Charente-Maritime celles-ci chutent de -16 % et concernent surtout les autorisations de construire dans le logement collectif plutôt que dans l'individuel.

Si l'emploi salarié dans le secteur de la construction continue d'évoluer au même rythme que sur la période 2005-2007 (+4,4 %) afin de répondre aux projets d'investissement, aux politiques de soutien (loi Scellier qui précède la loi Robien) et à une demande dynamique des ménages, des industries et des services, alors 2 202 emplois seront créés en moyenne chaque année. Si on rajoute à ce chiffre les départs à la retraite de la population âgée de 62 ans d'ici à 2020, alors les besoins annuels en recrutement s'établissent à 3 353.

Le résultat de la projection se renverse pour le scénario défavorable, ce qui n'est pas étonnant vu que la construction est un des premiers secteurs les plus touchés par la crise. Le resserrement du crédit, la baisse de la demande de constructions neuves, la chute de l'emploi intérimaire ont renversé brutalement l'évolution fleurissante jusqu'à l'arrivée de la crise. Ainsi, le Poitou-Charentes a été la deuxième région la plus touchée par la baisse de l'emploi dans la construction soit -6,7 % entre début 2008 et fin 2009, hors emploi intérimaire. Le nombre des intérimaires quant à lui, a chuté de 13 % dans la construction, or ce secteur emploie 28 % des salariés intérimaires du Poitou-Charentes.

Néanmoins, le retournement de la construction neuve est moins accentué qu'au niveau national (baisse des logements autorisés de 11 % en Poitou-Charentes, contre 17 % en France) ce qui est due en partie à une

conjoncture moins défavorable en Charente-Maritime grâce à la construction de résidences pour personnes âgées.

En effet, si on considère le scénario où l'activité dans la construction subit des dégradations répétitives jusqu'en 2020 et que les effets de la crise restent conservés, alors l'effectif salarié diminuerait en moyenne de 3 % chaque année, soit une destruction nette annuelle de 1 039 emplois. Toutefois, les départs à la retraite vont plus que compenser ces destructions et finalement on se retrouve avec un besoin en recrutement de 112 si les départs à la retraite sont à 62 ans.

Au final, la sensibilité du secteur de la construction à la conjoncture économique débouche sur des écarts importants en termes de besoins en recrutement selon les trois scénarios. Si la tendance favorable se poursuit, alors la méthode de projection appliquée estime un besoin de 3 353 emplois. Un niveau légèrement inférieur s'établirait selon l'hypothèse conjoncturelle lourde (tendancielle), soit 2 663 emplois salariés. Les besoins en recrutement chuteraient annuellement pour atteindre 112 emplois si la pire des tendances se poursuivait.

Les secteurs de l'industrie sensibles à l'évolution de la demande internationale

L'industrie automobile et l'industrie de construction navale, aéronautique et ferroviaire qui est fortement surreprésentée en Poitou-Charentes, font partie des secteurs sensibles aux événements conjoncturels internationaux car leur croissance repose sur une forte demande extérieure. La construction navale, par exemple, oriente 60 % de ces ventes à l'exportation. La construction aéronautique et spatiale exerce aussi une activité orientée vers le marché extérieur, son partenaire majoritaire étant l'Union Européenne.

L'année 2007 a été prospère pour l'activité de la construction navale, aéronautique et ferroviaire qui enregistre une hausse importante des exportations de produits (+15 %). Mais à partir de 2008, ces secteurs qui montraient auparavant un dynamisme particulier, connaissent un retournement de tendance comme la plupart des activités industrielles, y compris l'industrie automobile. Les exportations reculent de -13,9 % dans la construction navale et de -43,3 % dans la construction aéronautique et spatiale. Cette perte de dynamisme de l'industrie a eu des effets sur la croissance de l'emploi salarié.

Ces activités sont concentrées principalement dans le secteur de la fabrication de matériels de transport (CL). Le secteur CL présente un écart non négligeable en termes de créations nettes d'emplois entre le scénario défavorable et les scénarios favorable et tendanciel qui sont relativement proches. Cela s'explique par les dynamismes divergents sur les trois périodes de référence qui se sont reflétés sur la croissance de l'emploi salarié : une croissance légère de 0,45 % sur la période 2005-2007 après une croissance plus soutenue de 1 % entre 1999 à 2005 et enfin une chute de -7,8 % durant la crise. Ainsi, avec un effectif salarié de 10 793 en 2009, 123 emplois seraient créés annuellement à l'horizon 2020 si l'emploi augmentait de 1 % d'après le scénario tendanciel. Au contraire, si l'emploi continue de baisser de -7,8 % chaque année en moyenne comme sur la période défavorable (2007-2009), alors 581 postes seraient supprimés. Les départs à la retraite annuels à l'âge de 62 ans en nombre de 303 ne couvriraient pas ces destructions en période défavorable, les besoins en recrutement s'établissant à -287 emplois. La situation serait encore moins bonne si les départs à la retraite ont lieu à 65 ans (-379 besoins en recrutement).

Les sous-traitants industriels, dépendants des donneurs d'ordre, vont également évoluer dans le même sens que le cycle économique. On peut énumérer, par exemple, le secteur de la métallurgie (CH) qui dépend fortement des équipementiers automobiles, de l'aéronautique, du bâtiment ou encore le travail du bois (CC), industries du papier et imprimerie. Ces secteurs sont concernés par une destruction des emplois salariés en période défavorable mais aussi en période de croissance économique comme c'est le cas pour le travail du bois, industries du papier et imprimerie (CC) ce qui incite à s'interroger sur des événements à l'origine de cette évolution. Nous pouvons rappeler ici le résultat de l'analyse structurelle-résiduelle qui indique que le travail du bois contribue négativement à l'écart structurel, contribution liée à une forte spécialisation régionale dans ce secteur qui décline également en France. Donc la baisse de l'effectif est en partie liée à la conjoncture globale défavorable en termes de croissance de l'emploi, d'autant plus que le poids du secteur dans la région est de 2,4 % en 1999 contre 1,4 % en France.

Cependant, les départs à la retraite (62 ans) couvriraient suffisamment ces destructions en période favorable dans le secteur CC pour arriver finalement à un besoin en recrutement annuel d'environ 170 salariés.

Les secteurs de services

Comptabilisant 26 040 salariés en 2009, le transport et l'entreposage (HZ) présentent de très faibles créations d'emplois à l'horizon 2020 pour les scénarios central et favorable (+66 emplois et +25 respectivement), le scénario défavorable, quant à lui, évoque un nombre important de destructions (-754 en moyenne annuelle). Cela sous attend que les aléas conjoncturels sur la période 2007-2009 ont impactés la santé économique du secteur. Effectivement, très largement lié aux secteurs non épargnés par la crise : la distribution, l'e-business/vente par correspondance, le commerce interindustriel et l'industrie (agro-alimentaire, automobile, équipements mécaniques), le fléchissement de l'activité a conduit un certain nombre d'entreprises à réduire leurs effectifs salariés par le biais de non remplacement des départs des salariés, de chômage technique et de licenciements économiques. Les effectifs sont plutôt en baisse dans le transport de marchandise. Le transport des voyageurs est moins soumis à ce retournement de la conjoncture du fait des conventions existantes pour les lignes régulières pour lesquelles les trafics sont restés stables (bus, trains...). Nous pouvons donner comme exemple le transport scolaire qui signe sur des marchés de 6 ans. De plus, Poitou-Charentes se caractérise par le développement des transports dans des villes comme La Rochelle, Royan, Niort ou par le remplacement des lignes TER par des bus, ce qui nous amène à réfléchir sur une éventuelle progression de l'activité et donc d'une augmentation de l'effectif salarié.

Secteur marqué par une population salariée qui vieillit, les départs à la retraite à l'âge de 62 ans sont estimés à presque 800, pour arriver à des besoins en recrutement positifs quelque soit le scénario : 865 recrutements annuels selon la tendancielle, un effectif légèrement inférieur pour le scénario favorable (824) et si on considère la poursuite de la tendance de crise alors on ne recruterait que 45 salariés en moyenne annuelle à l'horizon 2020.

Un écart significatif sur l'évolution des effectifs salariés des activités de services administratifs et de soutien (NZ) est reflété par les scénarios favorable et défavorable. Ce secteur dénombre 29 107 salariés en 2009. Ainsi, 1 612 emplois seraient supprimés en moyenne chaque année si les tendances du scénario défavorable se poursuivaient. Au contraire, le résultat de l'étude prospective dévoile une création nette de 1 542 emplois pour le scénario favorable. Ces résultats ne sont pas étonnants vue que le secteur NZ comptabilise les salariés intérimaires, quelque soit le secteur d'activité (construction, industrie, commerce ou services), or l'emploi intérimaire manifeste de fortes variations sur les deux périodes de références avec une chute de 26 % en 2008. Les départs annuels à la retraite (470) ne compenseraient pas les destructions d'emplois en période défavorable, les besoins en recrutement étant de -1 142.

Les secteurs résistants à la conjoncture économique

Les secteurs qui ont enregistré une croissance importante sur le long terme, ont également survécu à la crise. Même si la conjoncture économique défavorable pèse sur la croissance de l'emploi, celui-ci continue de croître légèrement. En période favorable l'augmentation de l'emploi est plus dynamique sans être toutefois exceptionnelle, on enregistre globalement une hausse de quelques centaines d'emplois. Donc, on peut dire que ces secteurs évoluent à leur rythme et que les variations sont liées dans une moindre mesure aux fluctuations conjoncturelles globales mais plutôt à la demande nationale.

Il s'agit des secteurs des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (MA) ; des activités financières et d'assurance (KZ) ; de production et distribution d'eau, gestion des déchets (EZ) ; activités informatiques et services d'information (JC). En supposant la poursuite des tendances sur les trois périodes de référence, ces secteurs seraient créateurs d'emplois quel que soit le scénario et les départs à la retraite contribueraient d'avantage à des besoins en recrutement toujours positifs.

Le secteur MA montre des créations nettes d'emplois pour l'hypothèse tendancielle supérieures à l'hypothèse favorable. Une première explication demeure dans le fait que même si ce secteur est globalement créateur d'emplois, le Poitou-Charentes n'en profiterait pas assez à cause de sa faible spécialisation dans le secteur, le poids du secteur dans l'ensemble des activités régionales est de 1,9 % contre 3 % en France (cf. Analyse structurelle-résiduelle).

L'emploi non marchand continue lui aussi de progresser pour les trois scénarios. Les secteurs concernés par ce type d'emploi sont par exemple l'hébergement médico-social et action sociale sans hébergement (QB), l'administration publique (OZ), l'enseignement (PZ). Le premier est touché par le vieillissement de la population et la croissance démographique qui exigent de plus en plus de professionnels répondant à la demande de soins et de prise en charge, que ce soit à domicile ou en établissement spécialisé. Dans l'enseignement et l'administration publique, le taux de remplacement des fonctionnaires est de un sur deux.

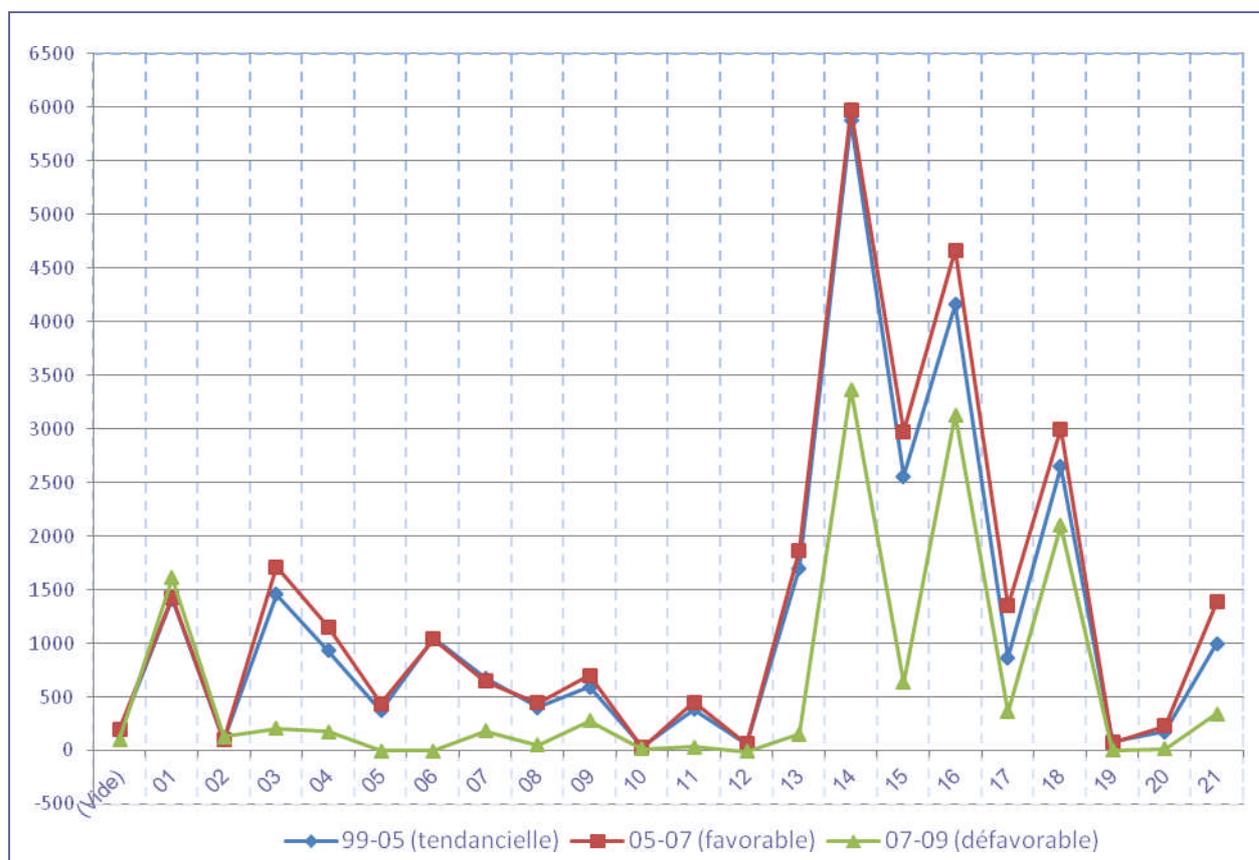
A noter également les diverses mesures d'aides largement mobilisées en Poitou-Charentes (CAE, le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi ; CAV, le Contrat d'Avenir dans le secteur non marchand). En 2006, 12 000 personnes bénéficient dans la région de ces mesures en faveur des demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.

Si les tendances se poursuivaient, ces secteurs contribueraient positivement à des créations nettes d'emplois (+ 1 757 pour QB selon l'hypothèse tendancielle). Les départs à la retraite à l'âge de 62 ans à l'horizon 2020 seraient nombreux, ainsi, dans le secteur de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement 1 578 places se dégageraient sur le marché du travail pour arriver finalement à des besoins en recrutement de 4 157 emplois selon le scénario favorable et à 2 809 selon le scénario défavorable. Un besoin en recrutement de 2 413 emplois pour le secteur de l'administration publique si la meilleure des tendances se poursuit. A noter que pour le secteur de l'administration publique et de l'enseignement, les chiffres obtenus risquent d'être sous-estimés car les données mobilisées (source : DADS) ne comptabilisent pas la totalité des effectifs salariés de ce secteur.

Projection à l'horizon 2020 – Analyse des résultats par GFE (Groupe Formation Emploi)

A l'aide d'une matrice de passage (cf. Annexe 1), nous pouvons déduire des besoins en recrutement par secteurs d'activité, les besoins en recrutement par Groupe Formation Emploi (GFE). Les résultats s'appuyant sur l'hypothèse de départs à la retraite à l'âge de 62 ans se présentent ainsi :

Graphique 4 : besoins en recrutement annuels moyens par GFE (départ à la retraite 62 ans)



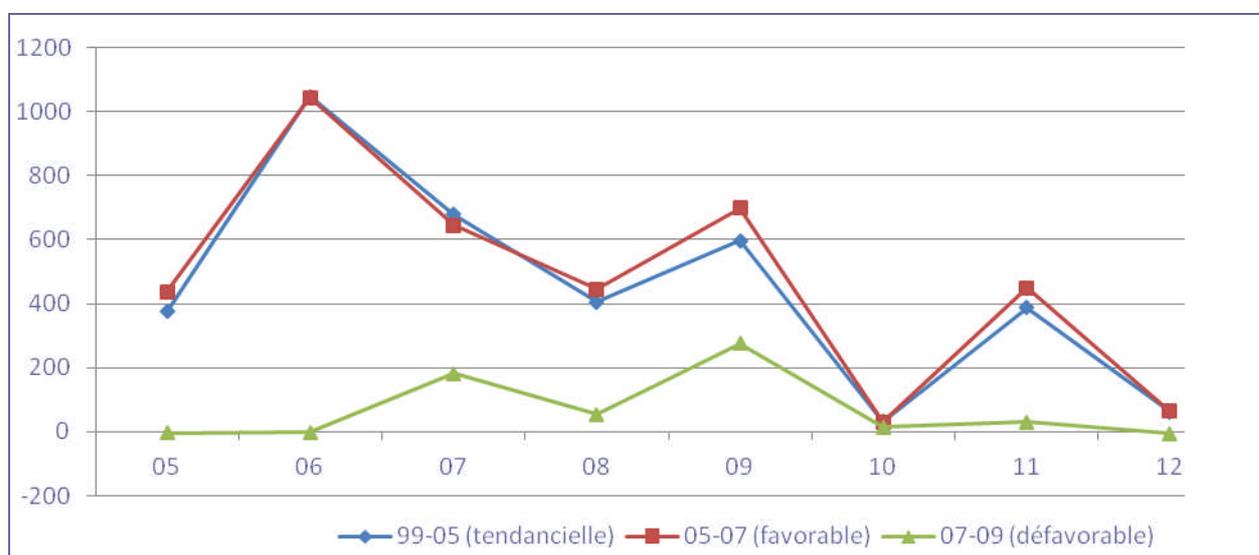
Le codage des GFE numérotés de 01 à 21 est indiqué dans le tableau suivant.

Groupe Formation Emploi (GFE)	
01	Production Agricole Et Sylvicole - Elevage
02	Pêche - Aquaculture - Transport maritime ou fluvial
03	Bâtiment Gros Œuvre - Génie Civil - Extraction
04	Bâtiment Equipements Et Finitions
05	Travail Des Métaux - Structures Métalliques - Fonderie
06	Mécanique - Automatismes
07	Electricité - Electrotechnique - Electronique
08	Travail Des Matériaux - Industries De Procès - Laboratoire
09	Production Alimentaire - Production Culinaire
10	Textile - Habillement - Cuir
11	Exploitation Forestière - Travail Du Bois
12	Techniques Graphiques - Impression
13	Transports - Logistique - Conduite - Manutention - Magasinage
14	Tertiaire De Bureau - Tertiaire Spécialise - Informatique
15	Commerce - Distribution
16	Paramédical - Travail Social - Soins Personnels
17	Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Loisirs - Animation - Sport
18	Nettoyage - Assainissement - Environnement - Sécurité
19	Techniques De La Communication - Media
20	Arts Appliqués - Arts Du Spectacle
21	Formations Générales - Enseignement - Aménagement Du Territoire - Patrimoine - Développement Personnel

Évidemment il existe une corrélation entre les évolutions enregistrées par secteurs d'activité et par GFE. Ainsi, les GFE fortement présents dans les secteurs sensibles à la conjoncture économique, représentent des écarts plus significatifs selon les scénarios. Les professionnels des GFE 03 et 04 (Bâtiment Gros Œuvre – Génie Civil – Extraction et Bâtiment Equipements et Finitions) sont principalement employés par le secteur de la construction. Les besoins en recrutement en valeur annuelle moyenne des professionnels de ces GFE sont faibles pour le scénario défavorable, l'effectif estimé est de 205 pour le GFE 03 et de 175 pour le 04. Quant aux deux autres hypothèses de travail, un volume de 1 457 besoins est attribué pour le GFE 03 selon l'hypothèse centrale et de 1 711 d'après l'hypothèse favorable. L'effectif correspondant au GFE 04 est de 933 suivant la tendance centrale et de 1 152 pour la favorable.

Nous retrouvons la même lecture (d'un écart entre les besoins en recrutement selon les hypothèses favorable et de crise) pour les Groupes Formations Emplois dont les professionnels sont employés par les secteurs de l'industrie (de 05 à 12).

Zoom sur les secteurs 05 – 12, hypothèse de départs à la retraite à 62 ans



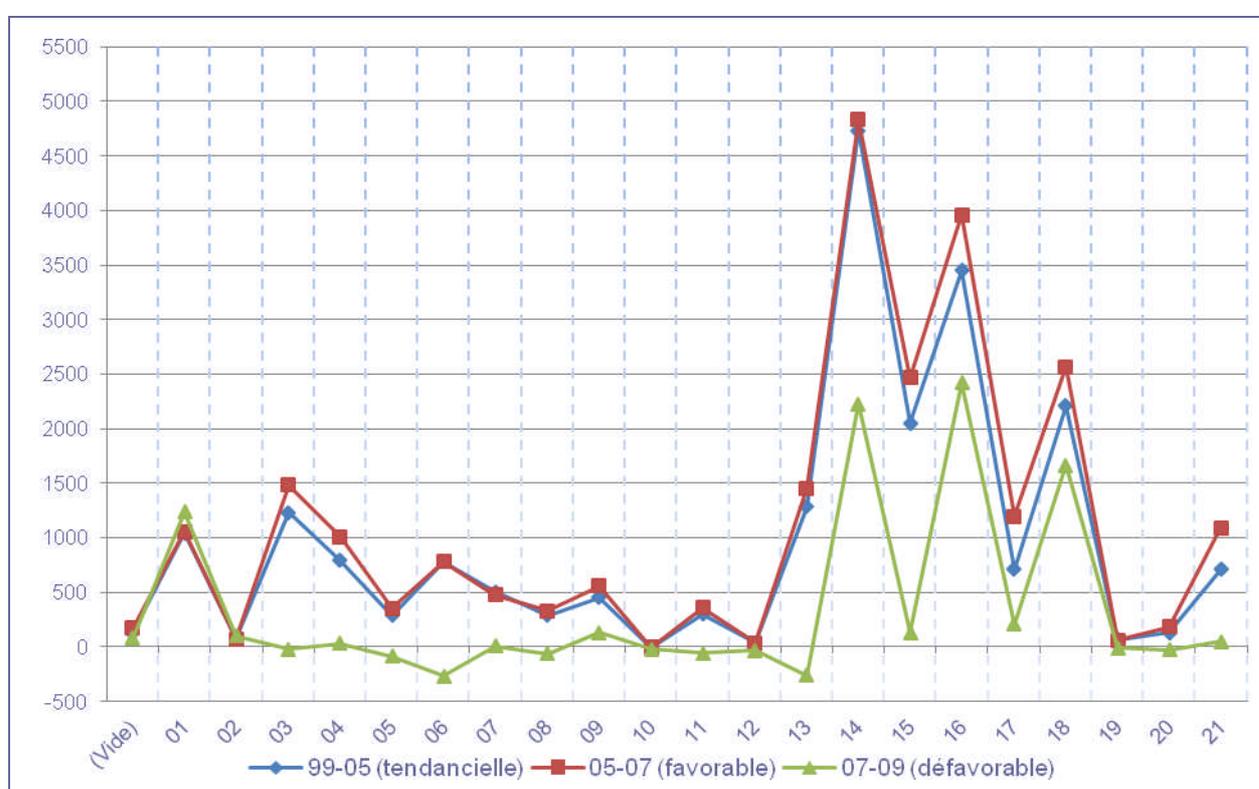
Le GFE 06, par exemple, représente un besoin quasiment nul si l'hypothèse de crise est retenue. Au contraire, 1 043 besoins en recrutement seraient enregistrés annuellement à l'horizon 2020 si la tendance favorable se poursuivait.

Le GFE 14 du Tertiaire de bureau – Tertiaire spécialisé – Informatique est caractérisé par des besoins en recrutement allant de 3 300 à 6 000 selon les scénarios si on retient l'hypothèse que les départs à la retraite ont lieu à 62 ans. Les professionnels de ce GFE sont principalement présents dans les secteurs de l'administration publique, des services aux entreprises, les postes et télécommunications, de l'assurance... que l'on a qualifiés de moins sensibles aux aléas conjoncturels. Cependant, ces secteurs sont caractérisés par un volume important des effectifs salariés, par conséquent même si le taux de croissance des emplois varie peu suivant les scénarios, cette légère variation se traduit par un écart non négligeable des besoins en recrutement. On retrouve ainsi un besoin annuel moyen de 3 300 emplois pour l'hypothèse de crise et d'environ 6 000 pour le scénario favorable.

Il existe des GFE avec un faible effectif salarié. Par conséquent, les variations sont peu lisibles sur le graphique 4. On peut noter ici le Textile – Habillement – Cuir (GFE 10), les Techniques graphiques – Impression et les Techniques de la communication (GFE 12 et 19). Le GFE 10 évoque pour le scénario favorable des besoins en recrutement deux fois supérieurs aux besoins du scénario défavorable (30 emplois contre 15). Même si cette variation est importante pour le GFE lui-même, ce volume est négligeable pour les besoins totaux en recrutement. Le même constat est valable pour le GFE 12 avec un besoin annuel de 64 emplois selon le scénario favorable et de -6 selon celui défavorable, ainsi que le GFE 19 avec un besoin de 78 emplois contre 6.

Comme pour l'analyse sectorielle des résultats de la projection, les besoins en recrutement par GFE sont estimés selon deux hypothèses de départs à la retraite : à l'âge de 62 ans et à l'âge de 65 ans. Le graphique 5 retrace l'estimation des besoins en recrutement si on considère les départs à la retraite à l'âge de 65 ans.

Graphique 5 : Besoins en recrutement annuels moyens par GFE (départ à la retraite 65 ans)



Les tendances sont les mêmes que pour la première hypothèse de travail avec la seule différence que cette fois-ci les besoins en recrutement se rétrécissent.

Conclusion

Interrogés sur l'évolution des métiers et des qualifications dans le cadre des mutations économiques, les acteurs régionaux en charge de l'emploi ou de la formation sont préoccupés par l'anticipation en matière d'emploi. L'outil de projection développé par l'Observatoire Régional Formation Emploi (ORFE) de la région Centre permet d'appréhender les besoins quantitatifs en recrutement à l'horizon 2020 en Poitou-Charentes.

En considérant qu'aujourd'hui l'économie se caractérise par des variations conjoncturelles de fortes amplitudes, il était nécessaire de construire le modèle de projection non seulement autour d'une hypothèse tendancielle, mais aussi conjoncturelle, favorable ou défavorable. Le scénario central tendanciel a permis d'afficher les créations et les suppressions d'emplois selon l'hypothèse de continuité, c'est-à-dire en prolongeant le rythme de croissance observé entre 1999 et 2005. Le scénario favorable visualise les résultats de la projection selon l'hypothèse d'une poursuite de la croissance rapide observée entre 2006 et 2007. Finalement, la projection la moins favorable correspond à la période 2008-2009.

Les résultats obtenus permettent de visualiser l'impact de différents scénarios sur l'emploi régional à l'horizon 2020. Ce corpus d'informations amène à réfléchir sur la probabilité que les tendances se poursuivent et de s'interroger sur les événements qui pourraient les atténuer, les accentuer ou les retourner. L'avantage de l'outil mis en œuvre repose sur sa simplicité, ce qui permet à chacun de s'approprier les éléments de calcul et ainsi de pouvoir exprimer son point de vue. Les résultats facilement explicables peuvent être discutés en vue des décisions en termes d'emploi et de formation.

Le modèle de projection a permis d'identifier dans quelles mesures les aléas conjoncturels risquent d'impacter la croissance de l'emploi à l'horizon 2020. Ainsi, nous avons repéré des secteurs sensibles à la conjoncture économique et des secteurs qui résistent plutôt bien. L'analyse structurelle-résiduelle (§ 2) a apporté des éléments explicatifs quant à la croissance de l'emploi en Poitou-Charentes. Celle-ci peut être déterminée d'une part par une composante structurelle, correspondant à l'effet de la structure économique de la région, et de l'autre par une composante résiduelle, correspondant à la croissance non expliquée par la composante structurelle. L'analyse permet d'une part de décrire l'impact des dynamiques nationales sur l'évolution de l'emploi par secteur d'activité et, d'autre part, de repérer des dynamiques locales spécifiques.

Afin d'enrichir les études menées et de comparer les résultats obtenus, nous avons testé les premiers résultats auprès de représentants d'entreprise, de responsables d'Observatoires de branches nationaux et régionaux. Leurs premières interrogations ont tout naturellement porté sur la méthode de calcul utilisée. Cette entrée en matière a permis d'expliquer le choix technique puisque la projection prend en compte deux dimensions : les besoins en recrutements liés aux flux de créations et destructions d'emploi dans les secteurs et les besoins liés aux renouvellements des populations partants en retraites. Aussi n'ont pu être mesurés les besoins plus spécifiques liés aux activités saisonnières ou aux chantiers exceptionnels... Malgré ces limites, les professionnels rencontrés ont pu constater la proximité des résultats avec ceux effectués par leurs observatoires nationaux.

En revanche, la méthode conduite en Poitou-Charentes permet une approche de l'emploi par sa dimension transversale. S'appuyant sur les résultats du recensement de la population réalisé par l'Insee, le calcul effectué utilise la matrice profession secteur, ce qui permet de transformer les évolutions sectorielles en besoins par groupe formation emploi (GFE). Cette matrice est mobilisable pour de nombreux travaux et ce type d'outil est mis en place par des acteurs cherchant plus de transversalité. A titre d'exemple, une partie importante des emplois de l'industrie, principalement les ouvriers non qualifiés, sont présents dans les entreprises de travail temporaire (ETT). Les besoins relatifs au Groupe Formation Emploi 06 "Mécanique - Automatismes" combinent donc une baisse de ces emplois dans l'industrie et une hausse dans les ETT. Les besoins dans la manutention (GFE13) suivent ce même comportement.

Parmi les confirmations obtenues auprès des professionnels, les tendances observées sur le Groupe Formation Emploi 01 "Production agricole et sylvicole - Elevage" semblent toujours d'actualité. Si le développement de l'emploi salarié est en devenir, le taux de remplacement des agriculteurs, éleveurs ou exploitants est de l'ordre d'un pour trois.

Les résultats obtenus sur les Groupe Formation Emploi 09 "Production alimentaire - Production culinaire" et Groupe Formation Emploi 17 "Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Loisirs - Animation - Sport" sont très proches de ceux calculés par l'OPCA de la branche. Interrogés sur le faible écart entre les différents scénarios (Cf ; projections sur le GFE 09), les représentants de la branche l'ont justifié par le fait que la profession de cuisinier est plus stratégique que celle de serveur : un restaurateur peut ouvrir son établissement avec un cuisinier, c'est lui qui fera le service. En revanche, il ne l'ouvrira pas s'il n'a pas de compétence en cuisine.

L'observatoire des métiers et de l'emploi, observatoire du travail temporaire (OME), partage les résultats concernant les professions de l'industrie (GFE 05 à 07). Malgré des tendances à la contraction de l'emploi industriel, les besoins en renouvellement de la main d'œuvre devraient générer des besoins en jeunes diplômés. En effet, la part de marché du travail temporaire sur les emplois d'ouvriers non qualifiés ne cesse de progresser. Cette main d'œuvre est mobilisée sur les chaînes de production. Les résultats obtenus intègrent donc bien ce « transfert » des besoins, de l'entreprise vers le prestataire de service.

Les professionnels du bâtiment, un des premiers secteurs employeurs en Poitou-Charentes, ont été surpris par la volumétrie estimée des besoins annuels moyens. Sans pouvoir les infirmer ou les confirmer, notamment dans une période de pause économique, ces volumes offrent une première ligne de compréhension des tensions régulières constatées sur le marché du travail. Ces caractéristiques sont particulièrement sensibles dans le Groupe Formation Emploi 03 "Bâtiment : gros œuvre - Génie civil - Extraction". Globalement pour le BTP, aux besoins annuels moyens estimés entre 2 660 et 3 350, le tableau de bord de la CERC met en regard les 6 655 entrants pour la première fois (dont 3 481 intérimaires) – chiffres 2011. Dans le même temps, il y a plus de 1 800 élèves, apprentis et étudiants en dernière année de formation.

Si ces consultations donnent un crédit au travail réalisé début 2011, il n'en reste pas moins nécessaire de poursuivre des investigations, afin de mieux comprendre les écarts et les besoins à moyen terme.

Bibliographie

ARFTLV Poitou-Charentes, AGROS, CARIF mission OREF. *Les cahiers des GFE, Poitou-Charentes*. Editions 2006, 2007, 2010.

ARFTLV. *Les mutations économiques, Approche structurelle en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne*. OREF Poitou-Charentes, septembre 2010.

Bouba-Olga Olivier, Chauchefoin Pascal. *Analyse statistique du tissu économique local : éléments de méthodologie*. Document de travail CRIEF-TEIR n°T2003-2, février 2003. 12 p.

Cahuc Pierre, Zylberberg André. *Le chômage, fatalité ou nécessité ?* Paris : Flammarion, 2009. 197 p.

CEDEFOP, note d'information. *Vers des emplois à plus forte intensité de connaissances et de compétences en Europe*. Février 2010. 4p.

Centre d'analyse stratégique. *Les secteurs créateurs d'emplois à court-moyen terme après la crise*. La note d'analyse, novembre 2010 n°200.

Coface. *Guide Coface risque pays 2009*. Paris : Express Roularta Editions ; Charbonnières : Classe Export ; Paris : L'Expansion, 2009. Panorama des risques sectoriels, p. 16-32 ; France, p.74-76.

Coface. *Guide risque pays 2005*. [Paris] : Dunod, 2005. Panorama des risques sectoriels, perspectives 2005, p. 12-26 ; France, p.72-74.

Coface. *Guide risque pays 2006*. [Paris] : Dunod, 2006. Panorama des risques sectoriels, perspectives 2006, p. 12-26 ; France, p.72-74.

Coface. *Guide risque pays 2007*. Paris : Le Cherche Midi, 2007. Panorama des risques sectoriels, perspectives 2007, p. 12-24 ; France, p.67-70.

Coface. *Guide risque pays 2008*. Paris : Le Cherche Midi, 2008. Panorama des risques sectoriels, perspectives 2008, p. 18-31 ; France, p.74-77.

Conseil Economique et Social. *Les besoins des français*. Economica, 1990. Les facteurs de l'évolution future des consommations, p.353-384.

Dodge Yadolah. *Premiers pas en statistique*. Paris : Springer, 2008.

Fontagné Lionel, Toubal Farid. *Investissement direct étranger et performances des entreprises*. Paris, 2010.

Gadrey Jean, Jany-Catrice Florence. *Les nouveaux indicateurs de richesse*. Paris : La Découverte, 2004. 123 p.

Guimond Benjamin. *Prospective Nord Deux-Sèvres, Approche statistique du territoire des Maisons de l'emploi Nord Deux-Sèvres*. Laboratoire CRIEF-TEIR EA 2249, septembre 2010. 34 p.

Herpin Nicolas, Verger Daniel. *Consommation et modes de vie en France*. La Découverte, 2008.

IAAT, Université de Poitiers. *Une démarche de veille économique au service des territoires. Premiers éléments de méthode et principaux résultats sur les territoires de Châtellerault et de Rochefort*, juillet 2007. 11 p.

INSEE. *L'économie française, Comptes et dossiers 2006. Rapport sur les comptes de la Nation de 2005*. Insee, 18 boulevard Adolphe Pinard, 75675 Paris cedex 14, juin 2006.

IRES. *Les mutations de l'emploi en France*. Paris : La Découverte, 2005. 122 p.

Marchal Jean. *Expansion et récession : Initiation aux mécanismes généraux de l'économie*. Paris : Ed. Cujas, 1963. 221 p.

Morin Pierre. *La grande mutation du travail et de l'emploi : emploi juste à temps et travail éclaté dans la société post-industrielle*. Paris : les Ed. d'Organisation, 1994. 167 p.

ORFE. Outil prospectif « emploi – formation » : estimation des besoins en région Centre à l'horizon 2010 – ORFE.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Comprendre la croissance économique : analyse au niveau macroéconomique, sectoriel, de l'entreprise*. Paris : OCDE, 2004. 179 p.

Rochard Marie-Béatrice, 2011. *Comment anticiper l'évolution des qualifications et les besoins en formation : un point de vue régional*. 9 p.

Shiskin Julius. *Les signaux avertisseurs des récessions et des reprises : expérience de rapports mensuels*. Paris : Gauthier-Villars, 1964.

Webographie

<http://www.arftlv.org>

<http://www.industrie-poitou-charentes.org>

<http://www.insee.fr>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

<http://www.poitou-charentes.drire.gouv.fr>

<http://www.poitoucharentes.travail.gouv.fr>

<http://www.pole-emploi.org>

<http://www.statistique-publique.fr>

Articles de presse

Agence France Presse. *Net recul de l'emploi salarié en 2009, selon les chiffres définitifs de Pôle emploi*, 5 août 2010, 477 mots.

Alternatives Economiques. Camille Dorival, *Marché du travail : l'instabilité mesurée*, 1 septembre 2010, 585 mots.

Le Monde. Xavier Timbeau, *La France devrait connaître un chômage élevé pendant au moins cinq ans*, 20 janvier 2010, 1908 mots.

Le Tribune. Séverine Sollier, *Le secteur de l'assurance crée des emplois en France*, 5 août 2010, 477 mots.

Annexes

Annexe 1 : la nomenclature NA 38

Activites_NA38
AZ-Agriculture, sylviculture et pêche
BZ-Industries extractives
CA-Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB-Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC-Travail du bois, industries du papier et imprimerie
CD-Cokéfaction et raffinage
CE-Industrie chimique
CF-Industrie pharmaceutique
CG-Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
CH-Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CI-Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
CJ-Fabrication d'équipements électriques
CK-Fabrication de machines et équipements n.c.a.
CL-Fabrication de matériels de transport
CM-Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
DZ-Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
EZ-Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
FZ-Construction
GZ-Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ-Transports et entreposage
IZ-Hébergement et restauration
JA-Edition, audiovisuel et diffusion
JB-Télécommunications
JC-Activités informatiques et services d'information
KZ-Activités financières et d'assurance
LZ-Activités immobilières
MA-Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
MB-Recherche-développement scientifique
MC-Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
NZ-Activités de services administratifs et de soutien
OZ-Administration publique
PZ-Enseignement
QA-Activités pour la santé humaine
QB-Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
RZ-Arts, spectacles et activités récréatives
SZ-Autres activités de services
TZ-Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
UZ-Activités extra-territoriales

Annexe 2 : les intitulés des Groupes Formation Emploi (GFE)

Groupe Formation Emploi (GFE)	
01	Production Agricole Et Sylvicole - Elevage
02	Pêche - Aquaculture - Transport maritime ou fluvial
03	Bâtiment Gros Œuvre - Génie Civil - Extraction
04	Bâtiment Equipements Et Finitions
05	Travail Des Métaux - Structures Métalliques - Fonderie
06	Mécanique - Automatismes
07	Electricité - Electrotechnique - Electronique
08	Travail Des Matériaux - Industries De Process - Laboratoire
09	Production Alimentaire - Production Culinaire
10	Textile - Habillement - Cuir
11	Exploitation Forestière - Travail Du Bois
12	Techniques Graphiques - Impression
13	Transports - Logistique - Conduite - Manutention - Magasinage
14	Tertiaire De Bureau - Tertiaire Spécialisé - Informatique
15	Commerce - Distribution
16	Paramédical - Travail Social - Soins Personnels
17	Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Loisirs - Animation - Sport
18	Nettoyage - Assainissement - Environnement - Sécurité
19	Techniques De La Communication - Media
20	Arts Appliqués - Arts Du Spectacle
21	Formations Générales - Enseignement - Aménagement Du Territoire - Patrimoine - Développement Personnel

Source : ARFTLV mission OREF